





*Jeudi 9 janvier 2020. Vœux de la municipalité.*



*Remerciements à Pierre Chassain, Jean Falcoz et Patrice Gouverneur*



*Le personnel communal*



*Les membres du conseil municipal*



*Les sapeurs Pompiers*



*Florian Heuzé*



*Jean-Louis Racewit*



*Thomas Esnault*



*Bruno Pénard*

# BRESSOLLES

**Nous entrons dans l'année 2020  
mais l'histoire de notre village  
n'oubliera pas 2019.  
L'année où Bressolles  
a eu 2 mairies  
&  
2 maires.**



**Et  
c'est ainsi que  
j'ai aujourd'hui,  
l'honneur et le plaisir, de  
m'adresser à vous dans cet éditorial.**

**On se laisse parfois  
entraîner par le tourbillon de  
la vie et on se retrouve face à l'inattendu.**

Lorsque Fabrice Beauvois nous annonça en fin d'été son départ imminent ce fut certes l'inattendu, mais pas l'inconnu. Fabrice a œuvré pendant 5 ans ½ au maintien d'une équipe solide et c'est toujours à 15 que nous avons pris la relève pour mener à bien les projets en cours et conduire sans remous la commune jusqu'en mars 2020.

Cette transition a pu s'opérer sereinement grâce aussi au personnel qui n'a pas faibli dans son efficacité et a poursuivi sa tâche avec la même motivation.

**Pour rendre à César ce qui est à César, je laisserai Fabrice Beauvois le soin de faire la rétrospective de l'année écoulée.**

# EDITO



## BILAN 2019 et EDITO de Fabrice Beauvois

- Nouvelle mairie
- Acquisition Le Paillot finalisation de la réserve foncière
- Signature du compromis de vente du terrain pour la construction de 4 logements en PLS
- Vidéoprojecteurs interactifs dans les 4 classes de l'école
- Soutien à l'engagement de l'étude par les enseignants et le sou des écoles à l'aménagement qualitatif de la cour de l'école
- Validation du schéma de principe de la zone des 3B sous l'impulsion des communes et l'aide logistique de la 3CM
- Remise à neuf du réseau d'eau Impasse du Creux du Paillot avant le transfert à la 3CM
- Rénovation des toilettes de la salle polyvalente
- Action du CMJ en complément du city stade table de ping pong, bancs avec matériel de récupération
- Borne de recharge pour véhicules électriques
- Zac en Scène

**Chers amis,**

**C'est la dernière occasion pour moi de m'adresser à vous de cette façon, de vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année à travers le bulletin municipal.**

**En effet, comme vous le savez, depuis le mois de novembre, l'opportunité d'une mutation professionnelle m'a emmené un peu trop loin de Bressolles pour continuer à assurer la fonction de Maire que vous m'aviez confiée.**

Ce n'est pas sans émotion que le relais a été passé à Andrée Raccurt. C'est avec la même équipe présente et efficace qu'elle sera entourée, comme j'ai pu l'être, afin de poursuivre les engagements en cours et futurs pour Bressolles.

Depuis 2014, c'est sans relâche que les 15 conseillers de Bressolles ont œuvré sur tous les dossiers avec le souci permanent du bien vivre et de l'identité du village.

C'est avec cette ligne de conduite que le projet de nouvelle mairie a été revu entièrement pour sortir d'une densification massive et coûteuse pour laisser la place à une mairie qui ressemble à ses habitants, c'est-à-dire accueillante, ouverte et économe.

Le compromis de vente du terrain pour les quatre logements mitoyens est signé et vous pouvez compter sur la clairvoyance, le pragmatisme et la raison du conseil municipal pour que ce dossier soit classé avant la fin de ce mandat.

C'est toujours avec cette même ligne de conduite que des acquisitions ont pu se faire afin que Bressolles prépare son avenir. Aujourd'hui, c'est plus de 10 000 m<sup>2</sup> de réserves foncières faites en 6 ans, et ce, sans dégrader les finances de la commune, grâce au portage foncier par l'EPF de l'Ain.

C'est encore avec cette même ligne de conduite vers les jeunes générations que l'école s'est dotée de vidéoprojecteurs interactifs, que deux classes ont été cloisonnées et que l'aménagement qualitatif de la cour de l'école est en cours d'étude.

Ajoutons la rénovation des toilettes de la salle polyvalente, l'installation de la première borne de recharge pour véhicules électriques en libre-service sur le territoire, la remise à neuf du réseau d'eau Impasse du Creux du Paillot, l'action du CMJ, en complément du city stade, avec l'installation d'une table de ping-pong et de bancs avec matériel de récupération.

Préparer son avenir, c'est anticiper les ressources nouvelles et c'est la validation du schéma de principe sous l'impulsion des communes et l'aide logistique de la 3CM, de la future zone des 3B (*Balan, Beligneux, Bressolles*).

La participation des élus bressollands au sein de l'activité communautaire se poursuit activement, 2020 sera l'année du transfert de la compétence eau, après l'assainissement en 2018.

Vous pouvez compter sur la qualité et l'expérience des collaborateurs de la 3CM pour mener à bien ces nouvelles compétences transférées selon les orientations des élus. La qualité du dialogue est encore préservée car nous avons réussi à refuser un mariage, voulu par les services de l'Etat, avec nos voisins de la CCMP.

Les grandes stratégies se décident aujourd'hui à l'échelle communautaire et ce sera tout l'enjeu de ces prochaines élections. N'oublions pas que les élus communautaires sont avant tout des élus communaux.

L'enjeu est de continuer à se développer ensemble afin que les communes gardent leur pouvoir de « faire » et préservent leur identité et la proximité avec ses habitants.

Je vous remercie pour votre accueil, votre capacité d'ouverture, ne changez rien !

Je souhaite à BRESSOLLES, à tous les Bressollandes et Bressollands des joies simples, de belles perspectives et des horizons infinis.

Au plaisir de vous revoir,  
Fabrice Beauvois



## EDITO d'Andrée Raccurt

**Notre village peut remercier Fabrice pour les réalisations qu'il a mises en œuvre avec un enthousiasme communicatif et inaltérable.**

**Il a su faire apprécier sa valeur au sein de la Communauté de Communes et faire reconnaître notre petite commune.**

**MERCI FABRICE BEAUVOIS !**

**2019 s'est donc achevée dans le changement et la continuité.**

Les Bressollands ont été très nombreux à pousser la porte de leur nouvelle maison commune les 6 et 7 décembre et ce fut un plaisir pour les élus de jouer les guides. Le déménagement est programmé pour début février, l'accès sera alors aménagé pour le public et l'ensemble des travaux se terminera avec les espaces verts courant mars.

D'ici la fin de l'année la construction des quatre logements par la SEMCODA devrait commencer.

Ce projet initié en 2009 avec l'acquisition de la ferme d'Auguste Raccurt aura été l'œuvre de deux équipes municipales et trouvera son aboutissement probablement en 2021. Mais la construction d'une mairie est l'acte d'un siècle au moins. Notre bâtiment actuel n'a-t-il pas plus de 150 ans et sa construction a pris plus de 10 ans.

Et l'inauguration c'est pour quand ? entend-on. Eh bien, la période hivernale et pré-électorale ne se prête pas à une inauguration qui se doit d'être solennelle et festive. Aussi nous la confierons à la future municipalité comme une cerise sur le gâteau.

En ce début d'année, j'ai une pensée émue pour tous ceux qui ont été malmenés par la vie au cours des mois passés, par la perte d'un être cher, par la maladie, par la crise économique et sociale.

En ce début d'année je souhaite que Bressolles reste un havre de verdure préservé par sa topographie accidentée et respecté par tous.

Je souhaite que Bressolles reste un havre de paix où il fait bon vivre, où chacun trouve calme et sérénité après ses activités quotidiennes souvent effectuées dans l'agitation urbaine.

Je souhaite que Bressolles continue à cultiver son enthousiasme associatif permettant d'offrir sur place des activités, des services et des grands moments de convivialité et que chacun éprouve l'envie de participer à cette ambiance villageoise.

A vous tous Bressollands et Bressollandes, je vous souhaite une bonne santé pour pouvoir croquer dans la vie et la savourer, je vous souhaite beaucoup de bonheur et comme le grand bonheur n'arrive pas chaque année, je vous souhaite de profiter de chaque petit plaisir de la vie pour y trouver la joie de vivre et l'envie de rendre les autres heureux. Dans chaque vilaine tache noire en y regardant bien n'y a-t-il pas un petit point blanc, une petite étoile brillante ; je vous souhaite donc de collectionner ces petites lumières pour ensoleiller votre vie.

Andrée Raccurt,  
Maire de Bressolles



## LA COMMISSION URBANISME

Si la commission étudie, en étroite collaboration avec le service instructeur de la 3CM les diverses demandes d'autorisation d'urbanisme, elle a aussi un rôle de conseil, d'orientation ou d'incitation, afin de préserver au mieux la qualité architecturale du village et sa qualité de vie.

Face à de plus en plus de divisions parcellaires « intempestives », qui augmentent bien sûr la densification, nous sommes confrontés à des projets où l'insertion paysagère fait débat et l'intégration de nouvelles constructions est parfois difficile !

Le CAUE de l'Ain (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) fournit aux personnes qui le souhaitent des orientations, des informations, des conseils qui permettent d'assurer une bonne insertion dans le site environnant. La rencontre avec un architecte-conseiller est gratuite.

### Des incitations :

- La commission urbanisme tente de distiller aux futurs constructeurs des conseils, qui sont aussi bons pour l'environnement.
- **Récupérer ses eaux pluviales** plutôt que de les envoyer dans un puits perdu (pour un coût pratiquement identique), rapporte à la fois des économies « sonnantes » mais aussi des économies de ressource.
- **Planter des haies en limite de propriété**, avec des essences locales et variées, permet à la fois de « casser » l'effet bétonné, mais aussi de préserver et stabiliser une faune indispensable. Ramener du végétal au cœur des constructions est aussi un moyen de limiter les fortes températures devenues récurrentes ces derniers étés.
- Pourquoi ne pas prévoir et installer dès la construction, **des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation** ? C'est une interrogation que chacun pourrait avoir.

*Ces incitations sont déjà le reflet des futurs règlements où nous ne parlerons plus de conseils mais plutôt d'obligations. Mais derrière ce mot obligation, il faut bien sûr entendre les mots économie et qualité de vie. Des avantages plutôt que des contraintes bénéficiant à tous.*

*Nous devons être vigilants et faire quelques efforts afin de préserver notre milieu.*

La commission urbanisme

## Plan Particulier d'Intervention

(Centrale Nucléaire du Bugey )

Source : ETAT, ASN, EDF

En 2019, la couverture du Plan Particulier d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires est étendue de 10 à 20 km. La commune de Bressolles est concernée par cette mesure.

### Qu'est-ce que le PPI ?

Le Plan Particulier d'Intervention est un dispositif établi par l'Etat pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle.

Si un évènement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le Préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait sur ce plan, qui est l'une des dispositions spécifiques du plan ORSEC départemental.

### Pourquoi l'aire du PPI est-elle étendue ?

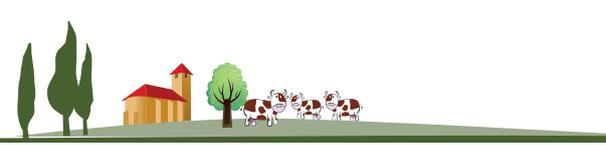
L'accident de Fukushima en 2011 au Japon, a conduit les pouvoirs publics à réviser le dispositif de protection des personnes.

L'extension du rayon du PPI de 10 à 20 km permet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (préfecture, communes, etc.) et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

### Quelles sont les conséquences concrètes de cette extension ?

La commune de Bressolles fait désormais partie du PPI. Dans ce cadre elle doit rédiger un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) visant à organiser la protection des personnes et des biens. Le Maire est le premier responsable de la sécurité civile dans sa commune. En cas d'alerte nucléaire, il agit sous la direction du Préfet dans le cadre de son PCS.

De même, de manière préventive dans les pharmacies, des comprimés d'iode sont mis à disposition des habitants, des établissements recevant du public et des établissements scolaires. Chacun a déjà pu récupérer ces pastilles avec les documents reçus par courrier. Pour ceux qui n'auraient pas à ce jour de courrier d'information pour se procurer les comprimés, nous les invitons à contacter ce numéro **0800 960 020** (service et appel gratuits).



## La commission locale d'information (CLI)

Qu'est-ce que la CLI ? Le département de l'Ain a la charge de mettre en place une CLI quand une installation nucléaire existe. De par l'extension du périmètre de 10 à 20 km, la commune de Bressolles siège désormais au sein de cette commission. Son rôle est d'informer le public et d'assurer le suivi de l'impact de la Centrale Nucléaire du Bugey. Elle se réunit au moins deux fois par an.

La CLI intègre par ailleurs l'établissement IONISOS, situé sur la commune de Dagneux.

**N'hésitez pas à participer aux réunions publiques de la Commission Locale d'Information.**



## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

### Qu'est-ce que le PCAET ?

Vous avez déjà pu lire dans les différentes communications de la 3CM que ce plan doit prendre en compte LA mesure des enjeux environnementaux actuels et futurs.

Cette feuille de route stratégique et opérationnelle, planifie sur six ans les actions à mettre en œuvre pour lutter et s'adapter au changement climatique : transports, mobilité, bâtiments, agriculture, industries, énergies...

Tous les secteurs d'activité sont étudiés pour identifier et/ou réduire les émissions de gaz à effet de serre, favoriser les énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'air et contribuer ainsi à la préservation, voire à l'amélioration du cadre de vie. Le mot d'ordre de la 3CM est : travailler en concertation avec les acteurs du territoire, parties prenantes du projet. Cette concertation est très importante pour la réussite.

**Le PCAET, c'est prendre conscience et mobiliser toutes les énergies pour réussir ensemble la transition écologique du territoire, face au changement climatique devenu évident.**

Après avoir participé à de nombreux ateliers de travail tout au long du mois de novembre, avec les différents EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) du département, la commune de Bressolles, se sentant réellement impliquée par ce projet, s'est projetée pour le futur.

Si les réflexions sur les différentes actions à mener sont encore timides, nous avons inscrit concrètement plusieurs travaux à court et moyen terme d'exécution. Ce sera dans un premier temps le bilan et diagnostic énergétique des bâtiments publics, l'isolation complémentaire des combles du local des pompiers et le remplacement des fenêtres de la salle polyvalente. A moyen terme, le projet de mode doux entre Bressolles et Dagneux, sera certainement la première contribution sur les problématiques de mobilité.

**Il appartiendra dans les prochains mois à la commune d'apporter une réflexion plus fouillée sur les actions à mener ou les projets à mettre en route (énergies renouvelables, diminution des déchets, maîtrise du gaspillage alimentaire, etc...).**

Rappelons ici, que nous n'avons pas attendu le PCAET pour décider de premières actions. En effet, depuis 2017 nous avons optimisé l'éclairage public avec une coupure entre minuit et 6 h du matin ayant pour conséquence une réelle et rapide économie de l'ordre de 4 500 €. Notons aussi, mais sans données précises, qu'il semblerait qu'une recolonisation du village par des oiseaux nocturnes soit effective (chouette chevêche ou hulotte).

Enfin, depuis juin dernier une borne de recharge électrique a été installée sur la place du village pour un accès de charge lente.

La mise en œuvre d'un guichet unique dans les locaux de la 3CM et d'une plateforme téléphonique sur la rénovation énergétique, nouvelles énergies..., contribuera à répondre, conseiller, rediriger les habitants de notre territoire. Ce service public, neutre et indépendant permettra l'accompagnement, par exemple, de votre projet de rénovation énergétique.

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL.



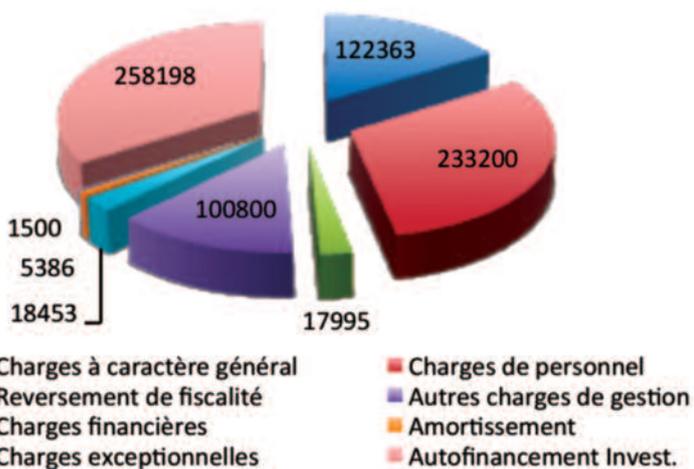


## Budget communal

### Fonctionnement

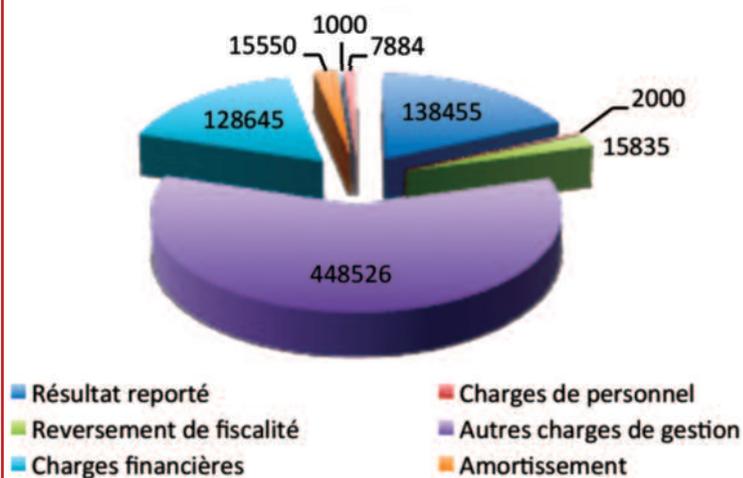
#### Dépenses

|                             |                  |              |
|-----------------------------|------------------|--------------|
| Charges à caractère général | 122 363 €        | 16,15 %      |
| Charges de personnel        | 223 200 €        | 30,77 %      |
| Reversement de fiscalité    | 17 995 €         | 2,37 %       |
| Autres charges de gestion   | 100 800 €        | 13,30 %      |
| Charges financières         | 18 453 €         | 2,43 %       |
| Amortissement               | 5 386 €          | 0,71 %       |
| Charges exceptionnelles     | 1 500 €          | 0,20 %       |
| Autofinancement Invest.     | 258 198 €        | 34,07 %      |
| <b>Total</b>                | <b>757 895 €</b> | <b>100 %</b> |



#### Recettes

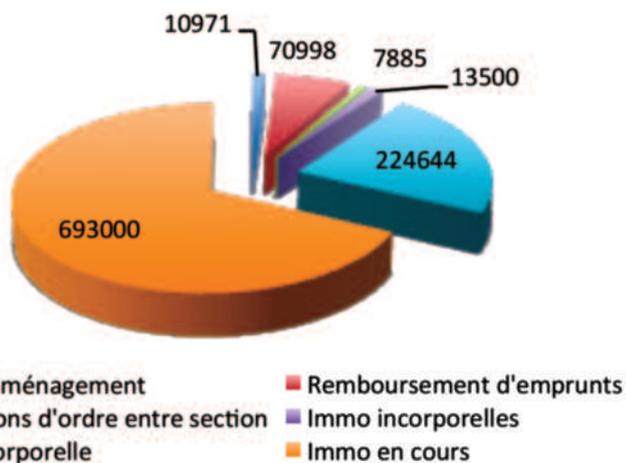
|                             |                  |              |
|-----------------------------|------------------|--------------|
| Résultat reporté            | 138 455 €        | 18,27 %      |
| Atténuations de charges     | 2 000 €          | 0,26 %       |
| Produits des services       | 15 835 €         | 2,09 %       |
| Autres impôts et taxes      | 448 526 €        | 59,18 %      |
| Dotations et participations | 128 645 €        | 16,97 %      |
| Autres produits de gestion  | 15 550 €         | 2,05 %       |
| Produits exceptionnels      | 1 000 €          | 0,13 %       |
| Opé. d'ordre entre section  | 7 884 €          | 1,04 %       |
| <b>Total</b>                | <b>757 895 €</b> | <b>100 %</b> |



### Investissement

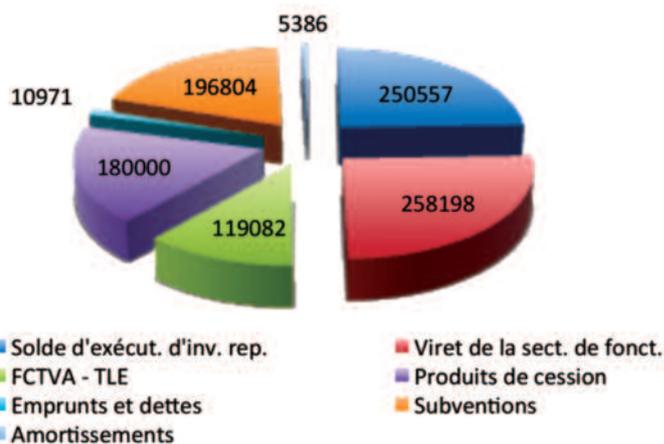
#### Dépenses

|                                     |                    |              |
|-------------------------------------|--------------------|--------------|
| Taxe d'aménagement                  | 10 971 €           | 1,07 %       |
| Remboursement d'emprunts            | 70 998 €           | 6,95 %       |
| Opérations d'ordre entre section    | 7 885 €            | 0,77 %       |
| Immo incorporelles (frais d'études) | 13 500 €           | 1,32 %       |
| Immo corporelle                     | 224 644 €          | 22,00 %      |
| Immo en cours                       | 693 000 €          | 67,87 %      |
| <b>Total</b>                        | <b>1 020 998 €</b> | <b>100 %</b> |



#### Recettes

|                             |                    |              |
|-----------------------------|--------------------|--------------|
| Solde d'exécut. d'inv. rep. | 250 557 €          | 24,54 %      |
| Vir. de la sect. de fonct.  | 258 198 €          | 25,29 %      |
| FCTVA - TLE                 | 119 082 €          | 11,66 %      |
| Produits de cession         | 180 000 €          | 17,63 %      |
| Emprunts et dettes          | 10 971 €           | 1,07 %       |
| Subventions                 | 196 804 €          | 19,28 %      |
| Amortissements              | 5 386 €            | 0,53 %       |
| <b>Total</b>                | <b>1 020 998 €</b> | <b>100 %</b> |





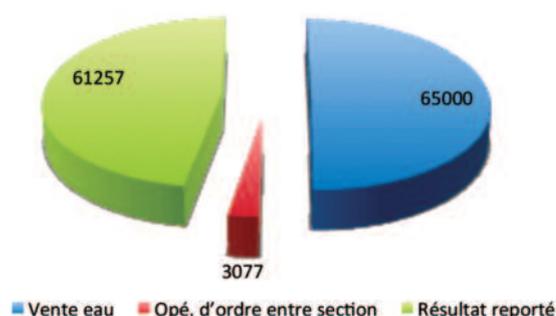
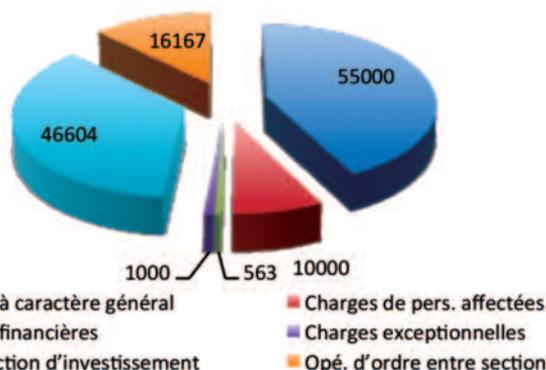
## Budget de l'eau

### Dépenses

|                                 |                  |              |
|---------------------------------|------------------|--------------|
| Charges à caractère général     | 55 000 €         | 34,10 %      |
| Charges de pers. affectées      | 10 000 €         | 7,90 %       |
| Charges financières             | 563 €            | 0,60 %       |
| Charges exceptionnelles         | 1 000 €          | 11,90 %      |
| Vir. à section d'investissement | 46 604 €         | 32,30 %      |
| Opé. d'ordre entre section      | 16 167 €         | 0,40 %       |
| <b>Total</b>                    | <b>129 334 €</b> | <b>100 %</b> |

### Recettes

|                            |                  |              |
|----------------------------|------------------|--------------|
| Vente eau                  | 65 000 €         | 39,60 %      |
| Opé. d'ordre entre section | 3 077 €          | 0,40 %       |
| Résultat reporté           | 61 257 €         | 46,00 %      |
| <b>Total</b>               | <b>129 334 €</b> | <b>100 %</b> |



## Principaux investissements inscrits au budget primitif 2019

|   |                  |   |                  |
|---|------------------|---|------------------|
| <b>Construction de la mairie</b>                          | <b>520 000 €</b> | <b>Borne de recharge et signalétique</b>            | <b>2 800 €</b>   |
| <b>Aménagements extérieurs de la mairie</b>               | <b>122 000 €</b> | <b>Matériel informatique école</b>                  | <b>5 746 €</b>   |
| <b>Mobilier</b>   | <b>40 000 €</b>  | <b>Frais d'étude hors construction de la mairie</b> | <b>13 500 €</b>  |
| <b>Mise en accessibilité des bâtiments</b>                | <b>25 000 €</b>  | <b>Acquisition terrain nu</b>                       | <b>165 000 €</b> |
| <b>Travaux groupe scolaire : cloison – porte manteaux</b> | <b>3 000 €</b>   | <b>Véhicule</b>                                     | <b>1 000 €</b>   |
|   |                  | <b>Voirie</b>                                       | <b>26 000 €</b>  |

|   |   |                  |
|---|---|------------------|
| <b>Etat-civili</b>  | <b>NAISSANCES</b>   |                  |
|   | Meyronn, Daniel VINCENT-SULLY   | 10 janvier 2019  |
|   | Salma, Maria, Soumaya RAMIREZ   | 31 janvier 2019  |
|   | Mathéo, Maverick, Florian BERTHELOT   | 14 février 2019  |
|   | Victoria, Hanna LAURENT   | 9 avril 2019     |
|   | Clara DURIF   | 17 avril 2019    |
|   | Nohé GUERRY   | 24 avril 2019    |
|   | Romy MAISONNEUVE ANDRIETTI  | 2 juillet 2019   |
|   | Milan JARNET  | 25 décembre 2019 |
|   | <b>MARIAGES</b>   |                  |
|   | Denis DIAZ et Marie-Sophie, Marcelle GUICHON                                  | 27 avril 2019    |
|   | Florian, Michel, Hubert PENARD et Dora, Selene ARIZMENDI SANCHEZ (au Mexique) | 8 mai 2019       |
| Guy, Pascal MEYNIER et Valérie, Michèle, Roberte AUBRY        | 8 juin 2019   |                  |
| Grégory, Pierre, Jacques BEACCI et Marion, Claudine DESCHAMPS | 29 juin 2019  |                  |
| Martin, Roger, André FLEURY et Sarah, Giuseppina, Olga BLANC  | 10 août 2019  |                  |
| <b>DECES</b>  |   |                  |
| Stéphane, Erwan, Alphonse CORNIC                              | 13 mai 2019   |                  |



## COMMISSION TRAVAUX

### Principaux travaux réalisés sur l'année 2019

#### Ecole

**Cloison de séparation : 1 584 €** En raison de l'augmentation des effectifs, pour permettre un agrandissement et une réimplantation des classes, montage d'une cloison de séparation avec porte de communication.

**Cimaises/porte-manteaux : 816 €** Pose de cimaises et ajout de porte-manteaux dans le couloir interclasses.

**Rideaux occultants : 672 €** Pose de rideaux occultants sur les 2 portes d'accès sur la façade est.

**Tableaux VPI : 6 341 €** Achat et installation de tableaux VPI (vidéo projecteur interactif) dans les 4 classes. Coût total 8 302 € subventionné à 50% + 2 190 € pour l'alimentation.



#### Etanchéité toiture

Suite aux fortes pluies en octobre, des infiltrations d'eau se sont produites dans une classe, reprise d'une partie de l'étanchéité de la toiture coté est.

#### Cantine

**Four de chauffe : 2 917 €** Pour s'adapter à l'augmentation des effectifs et le passage à 2 services, achat d'un four de chauffe supplémentaire pour 2 616 € et alimentation électrique 301 €.

#### Réseau d'eau

**Imp. du Creux du Paillot : 22 200 €** Remplacement complet du réseau d'alimentation d'eau en raison des nombreuses fuites constatées.

#### Place du village

**Borne de recharge : 2 700 €** Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur la place.

#### Entretien / Contrôles

##### Elagage de la haie

Parking salle polyvalente : élagage de la haie de thuyas commandé.

##### Contrôles de sécurité

Contrôles de sécurité sur les installations sportives et jeux du stade et de l'aire de jeux pour enfants et aussi sur nos installations électriques, Gaz et sécurité incendie.

#### Voirie

##### Barrière tournante

Pose d'une barrière tournante pour l'accès à l'église, et de potelets/stop parking à l'école et à la salle polyvalente.

#### Salle polyvalente

##### Réfection des toilettes : 21 540 €

Réfection complète des toilettes, WC dont 1 PMR, urinoirs, lavabos PMR et des réseaux d'évacuation avec mise en conformité pour l'accès Ad'AP. Pose de carrelage et faïences.





## ETUDES LANCEES pour 2020

**Salle polyvalente** : remplacement des huisseries pour améliorer l'isolation et le confort thermique.

**Vestiaires du stade** : réfection des cloisons, sols intérieurs et local douche.

## La nouvelle mairie derniers évènements

**Déménagement** : 3 - 4 et 5 février 2020

**Première réunion de conseil** : 31 janvier 2020

**Fin d'aménagement des extérieurs** courant mars

## La nouvelle mairie en chiffres

|                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| <b>Terrassement</b>                   | <b>20 012,40 €</b>  |
| <b>Architecte et maîtrise d'œuvre</b> | <b>23 712,00 €</b>  |
| <b>Bureaux d'étude</b>                | <b>16 920,00 €</b>  |
| <b>Mission Sécurité et Prévention</b> | <b>4 178,87 €</b>   |
| <b>Construction</b>                   | <b>491 199,89 €</b> |
| <b>Mobilier</b>                       | <b>34 331,25 €</b>  |
| <b>Aménagements extérieurs</b>        | <b>127 119,00 €</b> |

## La nouvelle mairie en photos



Avant - Après





Salle de conseil et des mariages



Accueil du public



Bureau de la secrétaire, du maire, salles de réunions



Table urbanisme entièrement refaite en marquetterie par Jean Falcoz que nous remercions



## Extrait du registre des délibérations de l'année 2019

### Le 5 février

**Fermeture du guichet de la gare SNCF de Montluel et Meximieux :** la direction régionale de la SNCF entend substituer les missions, jusqu'alors effectuées par un personnel commercial, par la mise en place de divers outils numériques (déploiement de bornes interactives, portail internet). Le conseil municipal s'oppose à cette fermeture.

**Convention pour l'installation et l'hébergement des équipements** nécessaires à la mise en place de l'infrastructure de télérelève des compteurs communicants pour la distribution publique de gaz naturel.

**Indemnité de fonction des élus/ modification :** l'indice brut 1027 remplace l'indice 1022 pour le calcul des indemnités à compter du 1er janvier au taux de 31 % de l'indice brut terminal pour le Maire et au taux de 8,25 % pour les adjoints.

### Le 8 mars

**Approbation du compte de gestion** de l'année 2018 du budget annexe, service de l'eau.

**Approbation du budget primitif annexe**, service de l'eau.

**Installation de la Commission Jeunes Citoyens :** il est proposé une commission qui continuera dans le même but que le CMJ (de 2016 à 2018), de proposer et de conduire des actions qui viendront améliorer la vie des Bressollands. Thèmes que la commission souhaite aborder : sécurité et amélioration de l'environnement de la commune.

**Projet mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique :** l'emplacement retenu est devant le Bar Restaurant « l'Essentiel ». La recharge en libre-service sera gratuite et bénéficiera d'une programmation journalière selon l'ouverture de l'établissement.

### Le 9 avril

**Approbation du compte de gestion** de l'année 2018 du budget principal et du budget annexe SPANC.

**Vote des taux d'imposition** des taxes directes locales année 2018 : les bases prévisionnelles et le produit fiscal attendu sont :

Taxe d'habitation 10,44 %  
Base 1 073 000 Produit 112 021 €  
Taxe foncière (bâti) 11,01 %  
Base 1 360 000 Produit 149 736 €  
Taxe foncière (non bâti) 42,61 %  
Base 26 300 Produit 11 206 €

**Approbation du budget primitif 2019 :** le budget s'équilibre en section fonctionnement à 757 183,11 € et à 840 027,17 € en section investissement.

**Approbation du budget primitif 2019 annexe SPANC :** le budget s'équilibre à 1 590,68 € en section d'exploitation.

**Acquisition mobilier mairie :** le conseil retient l'offre de la société Mobilier Bois Design de Montluel pour un montant de 22 486,00 HT € (mobilier accueil et salle de conseil).

**Avis PPI centrale du Bugey :** le périmètre d'action du PPI passe de 10 à 20 km, la commune de Bressolles se situe donc dans le périmètre d'action. Le conseil municipal considère que l'extension du PPI permettra de connaître précisément les dispositifs mis en place en cas d'alerte et permettra également d'améliorer la réactivité des différents acteurs et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir. Il émet donc un avis favorable.

**Accroissement temporaire d'activité :**

- Maintien du poste créé en septembre 2018 pour assurer un 2<sup>ème</sup> service de cantine et renforcer le personnel de l'accueil périscolaire

à raison de 14 h hebdomadaires pour une durée de 4 mois.

- Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'Adjoint Technique pour une durée de 5 mois à raison de 20 h hebdomadaires.

### Le 10 mai

**Participation citoyenne :** cette démarche instaurée en 2006 consiste à sensibiliser les habitants de la commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Encadrée par la gendarmerie nationale « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Le conseil municipal se prononce pour l'engagement de la commune dans ce dispositif.

**Modification statutaire de la Communauté des Communes de la Côtière à Montluel :** suite à son déménagement, le siège social de la 3CM est fixé ZAC Cap&Co, 485 rue des Valets 01120 Montluel.

**Subvention Relais d'Assistants Maternels (RAM) :** cette structure est un lieu de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles.

La commune de Bressolles compte 5 assistantes maternelles dont 4 adhérentes au RAM. Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2019 qui laisse encore apparaître une augmentation des charges de personnel, une subvention de 3 841,00 € est allouée au titre de 2019.

**Tènement Basselot sis « impasse Paillet » - Rétrocession à la commune - Signature de l'acte :**

- L'acquisition a été réalisée en 2015 par l'EPF de l'Ain.
- Mise en vente de deux des cinq lots : un bâti à rénover et un terrain constructible.
- Vente par l'EPF du terrain constructible 145 000 €.



• Rétrocession à la commune de Bressolles par l'EPF des lots restants 150 550,40 €.

**Tènement Basselot sis « impasse Paillot » - Revente du lot A** : mise en vente par la commune de Bressolles du lot A (tènement bâti) pour un montant de 170 000 €.

## Le 4 juin

**Construction nouvelle mairie.**

**Plan de financement définitif** : pré-réservation d'une subvention par l'Assemblée Départementale d'un montant de 86 443 € et approbation du plan de financement définitif.

**Motion d'opposition au Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL) Contournement de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL)** : le conseil municipal décide d'engager une réflexion sur ce sujet, demande que la Commission Particulière du Débat Public prenne en compte l'ensemble des remarques émises, s'oppose au tracé actuel du CFAL nord, demande l'abandon de la DUP actuelle qui permet à l'Etat de recourir aux expropriations, demande l'amélioration du trafic TER.

**Avenant n° 1 au marché de prestation de services** de mise en conformité au RGPD et de support ainsi que l'élaboration de méthodes et d'outils pour le maintien en conformité : avenant de clarification des modalités ainsi que de l'échéancier de facturation.

## Le 12 juillet

**Aménagements extérieurs mairie/ Autorisation de signer le devis** : le conseil municipal retient l'offre de Parcs et Sports d'un montant de 105 932,30 € HT.

**Autorisation de déposer une demande de subvention** au titre de la DETR aménagement et mise en accessibilité de la nouvelle mairie.

**Communauté de Communes de la Côtère à Montluel** : fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire dans le cadre d'un accord local : 33 sièges dont 2 pour Bressolles.

**Renouvellement de la convention d'occupation d'un local** sis 46 chemin de la Léchère : la convention est reconduite dans les mêmes conditions qu'en août 2018.

**Remboursement de frais à un élu** : achat de mobilier et d'électroménager remboursé à M. Alain Bret pour la somme de 774,33 €.

**Remboursement par versement d'une subvention à Animons Bressolles** : l'association Animons Bressolles prenant en charge des dépenses pour la manifestation de Contes en Côtère, un remboursement de 90 € lui a été alloué.

**Versement d'une subvention/Sou des écoles Bressolles** : remboursement de la dépense liée à la remise des cadeaux aux élèves de CM2 d'un montant de 325 €.

**Adhésion Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** : afin que l'école puisse bénéficier d'un accompagnement dans le projet de l'aménagement de la cour d'école, la commune doit être adhérente du CAUE. L'adhésion se monte à 0,10 € par habitant soit 89,10 € pour l'année 2019.

## Le 10 septembre

**Accroissement temporaire d'activité** : avec un effectif toujours en hausse à la cantine et une réorganisation de la structure de l'accueil périscolaire suite au départ à la retraite d'un agent, il y a lieu de créer un emploi d'adjoint technique à temps non complet à raison de 25/35 pour une durée de 10 mois.

**Convention de mise à disposition et d'utilisation d'un terrain communal** : il est convenu de mettre à disposition de M. Alain Convert un terrain communal. Mise à disposition gratuite afin d'utiliser ce tènement pour faire paître ses moutons. En contrepartie il devra veiller à l'entretien des parcelles, mise en place d'une clôture, coupe des herbes hautes, orties et ronces.

**Remboursement par versement d'une subvention à Animons**

**Bressolles** : il a été convenu de rembourser l'avance de frais supportée par l'association, d'un montant de 1 500 € dans le cadre du jumelage 2019 dans l'Allier.

**Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage dans l'Ain pour la période 2019-2025** : la commune pouvant émettre un avis sur le futur schéma départemental et suite à la rencontre avec les deux personnes impactées par les nuisances importantes dues à l'installation sur leurs terrains par les gens du voyage, M. le Maire tient à souligner que la situation sur notre territoire devient invivable. Les forces de l'ordre ne semblent pas capables de gérer les gens du voyage. Le conseil municipal émet un avis défavorable sur le projet du schéma.

## Le 1er octobre

**Tarif de l'eau** : le tarif n'a pas évolué depuis 2013 soit 1,15 HT le m<sup>3</sup>. Considérant le budget annexe de l'eau excédentaire, il est proposé de ne pas augmenter le tarif de l'eau.

**Indemnité de conseil du comptable public** : le trésorier ayant participé activement à la gestion de la collectivité, il est accepté d'accorder cette indemnité au taux de 100 % à M. Moisson Alain, soit 419 € TTC.

**Attribution de subvention Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)** : L'Education Nationale rémunère la psychologue scolaire en poste mais ne participe pas aux frais de fonctionnement. Ils sont à la charge des mairies concernées. Une subvention d'un montant de 99 € sera versée à la coopérative scolaire de l'école de Tramoyes en faveur du RASED.

## Le 31 octobre

**Election du maire.**

Andrée RACCURT (qui occupait le poste de 1<sup>er</sup> adjoint)

**Détermination du nombre d'adjoints** : le nombre d'adjoints est arrêté à quatre.



**Election des adjoints. Sont élus :**  
Christian Gouverneur 1<sup>er</sup> adjoint.  
Bernard LAVIRE 2<sup>e</sup> adjoint  
Jean-Pierre PERROT 3<sup>e</sup> adjoint  
Alain BRET 4<sup>e</sup> adjoint.

**Indemnités de fonction du maire et des adjoints :** l'indice de référence pour le calcul des indemnités de fonction des élus au taux de 31 % de l'indice brut terminal pour le Maire au taux de 8,25 % de l'indice brut terminal du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> adjoint.

## Le 8 novembre

**Délégations du conseil municipal au Maire :** l'ensemble des délégations sollicitées ont été approuvées et accordées par le conseil municipal.

**Constitution de la commission urbanisme.** La commission est composée de :

|               |                |
|---------------|----------------|
| A. L. Brunet, | C. Dumas,      |
| T. Gerossier, | C. Gouverneur, |
| J. P. Perrot, | G. Pipaz,      |
| B. Lavire,    | F. Beauvois.   |

**Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 budget principal :** Mme le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation est acceptée.

**Renouvellement d'une ligne de trésorerie :** la commune de Bressolles a contractualisé une ligne de trésorerie pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie. Cette ligne de trésorerie de 110 000 € est reconduite.

**Télétransmission des actes :** Mme le Maire est autorisée à signer l'avenant portant sur la télétransmission des actes au contrôle de légalité, ayant valeur de contrat liant la commune de Bressolles à la Préfecture de l'Ain.

**Convention de partenariat en faveur de la promotion l'efficacité énergétique :** une opération d'iso-

lation des combles perdus des bâtiments publics est menée par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication (SIEA) dans le cadre du projet ISOL'01. Mme le Maire est autorisée à signer la convention.

**Convention de redevance spéciale 2019 :** la 3CM collecte les ordures ménagères ainsi que les déchets assimilés à des déchets ménagers générés par les entreprises n'ayant pas leur propre filière de traitement. Pour être en adéquation avec le service apporté, la communauté de communes a mis en place une convention qui a été acceptée par le conseil municipal.

**Eclairage public/Déplacement d'un point lumineux :** dans le cadre de la compétence éclairage public du SIEA, il lui est demandé de déplacer le point lumineux situé Impasse du Verfay. Le financement de cette opération à charge de la commune est de 2 058,28 €.

**Convention reversement cantine scolaire :** projet de convention entre l'association du restaurant scolaire du RPI et la commune pour reversement d'une participation aux frais de gestion des locaux. Un montant forfaitaire, versé une fois par an, a été convenu sur la base du nombre de repas servis multiplié par 0,50 €.

## Le 10 décembre

**Validation du périmètre du projet d'extension de la ZAE des 2B :** la 3CM est compétente en matière de développement économique et à ce titre elle aménage et commercialise les Zones d'Activités Économiques du territoire. L'extension de la ZAE des 2B est un projet inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale Bugey Plaine de l'Ain Côtière (SCoT BUCOPA). Une étude de faisabilité a été réalisée en 2019. Le conseil municipal valide le périmètre du projet ainsi que les éléments de cadrage.

**Adhésion à un groupement de commandes pour la passation**

**d'un marché d'entretien des espaces verts (fauchage/élagage/abattage)-3CM/**

Communes de Balan, Béligneux, Bressolles, Dagneux, Pizay et Sainte Croix : ce groupement de commandes a été créé dans le but de réaliser des économies d'échelle.

**Signature compromis de vente Bressolles/Semcoda :** un projet de compromis sur le terrain Chemin du Verfay section AB n° 585 a été établi pour la réalisation d'un programme de 4 logements pour un prix ferme et définitif de 90 000 €.

**Délibération donnant mandat au président du centre de gestion pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective :** le centre de gestion de l'Ain a souscrit depuis plusieurs années un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques statutaires de ses collectivités affiliées. Il est demandé au Président d'étudier l'opportunité de conclure un nouveau contrat.

**Subvention club multisport de Bressolles Section Football : le club a à sa charge la consommation d'énergie.** Le club de Balan (équipe séniors) a utilisé les équipements sportifs à raison d'un entraînement hebdomadaire et il a été convenu que la commune de Balan indemniserait la commune de Bressolles. Une subvention d'un montant de 1 400 € est maintenue pour le club de Bressolles et sera réajustée en fonction de la part reçue de Balan et du bilan financier du CMSB Foot.

**Convention d'utilisation du terrain de football par un club extérieur :** le club de St Jean de Niost est dans l'impossibilité de pratiquer sur son terrain en raison d'une réfection. Une participation financière d'un montant de 40 € sera demandée lors de chaque occupation.

**Mise à disposition d'un appareil de projection au musée d'art et d'histoire locale de Montluel :** ce prêt pourrait être régi par une convention.



## CIMETIERE

**Cette mandature nous a permis de retravailler le plan général de notre cimetière pour le redessiner et mettre en valeur ses espaces.**

### Concessions cinéraires

Depuis 2015, il existe une alternative aux inhumations pour les personnes qui font le choix de la crémation, en dehors du columbarium.

Il est proposé des concessions cinéraires dont certaines se situent dans les espaces encore disponibles entre les tombes existantes. Ces espaces, plus étroits que ceux des concessions funéraires, permettent d'installer un caveau, sur le même principe qu'un caveau funéraire, mais de dimensions réduites adaptées au dépôt d'une ou plusieurs urnes. Les familles peuvent ainsi faire installer une plaque et fleurir un emplacement dédié au défunt.



### Désherbage

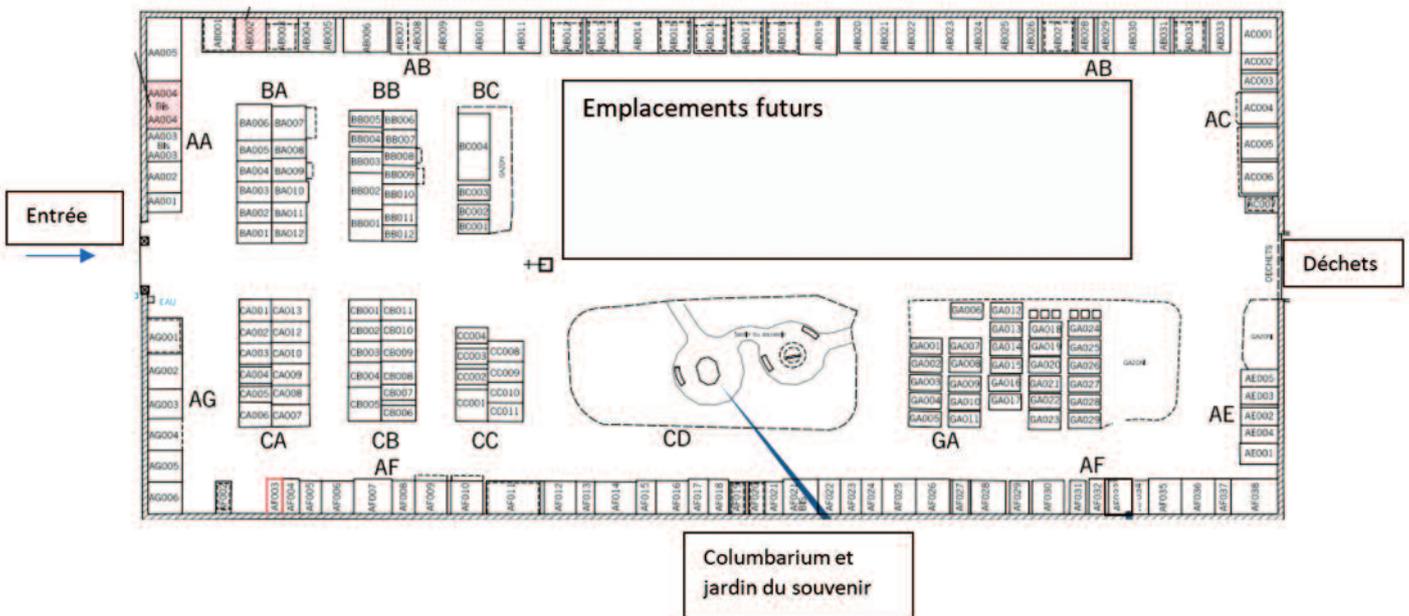
Conformément aux directives pour la protection de l'environnement, le désherbage du cimetière est effectué manuellement. Afin de faciliter ce travail, des solutions alternatives sont à l'étude, notamment l'engazonnement de tout ou partie des allées.

### Echéances des concessions

Il est rappelé aux familles qui ont des concessions qui arrivent à échéance, qu'elles doivent se faire connaître en mairie pour éventuellement les renouveler ; les actes de concession et dates d'échéance sont consultables auprès du secrétariat de mairie.

De même, les règlements funéraires et cinéraires ainsi que les tarifs sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

La commission cimetière





**Le sou des Ecoles de Bressolles acquiert en 1924 un appareil de projection cinématographique dans le cadre des programmes gouvernementaux d'éducation et de vulgarisation de la culture.**

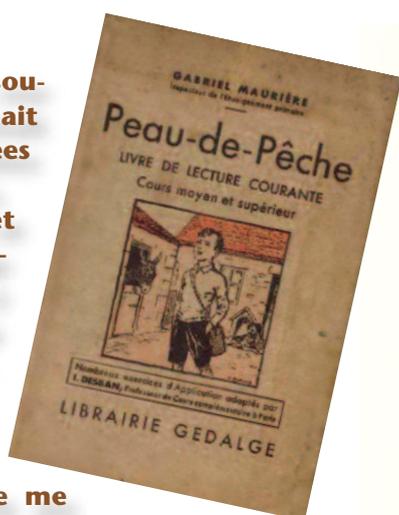
**L'appareil est utilisé pour des séances scolaires mais aussi pour des séances éducatives, récréatives et populaires à destination des adultes.**

**Le Sou des Ecoles, avec l'autorisation du Conseil municipal transforme le logement de fonction à l'étage de l'école de garçons (actuelle salle de conseil et des mariages) en salle de cinéma et salle des fêtes. (Extrait de la délibération du 06 juin 1924 : « Faute de local spécial, les séances ont lieu dans les salles de classe qui se prêtent mal à la projection. D'autre part l'organisation est très compliquée : installation de l'appareil, enlèvement des tables, bancs, chaises, etc...Et puis il n'est guère hygiénique pour les enfants, qu'une foule de grandes personnes se réunissent fréquemment dans les salles de classe »).**

**Par délibération du Conseil municipal du 10 décembre 2019, l'appareil est mis à disposition du comité histoire et patrimoine de Montluel pour être exposé au musée de la Tour Carrée dédié à une collection d'appareils photos et de cinéma.**



**Mariette se souvient : « C'était dans les années avant-guerre. Les enfants et les adultes appréciaient beaucoup ces soirées. L'instituteur s'occupait de la projection. Je me souviens encore avec précision de scènes et d'acteurs d'un film :**



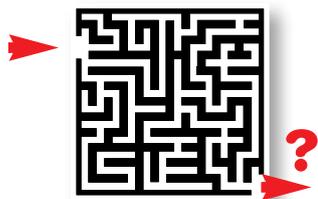
**« Peau de Pêche »**

**Film de Jean Benoît Levy et Marie Epstein sorti en 1929 d'après un roman de Gabriel Maurière.**





## Où en sommes nous ?



### Téléphonie mobile

**Suite à vos retours de questionnaires, nous avons inscrit, en février 2019, la**

**commune de Bressolles sur la plateforme France Mobile, agence du numérique, afin de faire remonter les informations au gouvernement.**

#### Les bonnes nouvelles :

- La référente numérique à la préfecture de l'Ain nous a confirmé que l'inscription a bien été prise en compte et que c'est l'un des points d'attention du département et de la préfecture.
- Bressolles étant désormais considérée comme commune identifiée, elle est classée en zone prioritaire à la place n° 9 sur 39.
- **La préfecture espère une parution de l'arrêté, définissant la liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles au titre du dispositif de couverture, en 2020 au Journal Officiel.**

- Dès parution, un courrier sera adressé à la mairie ainsi qu'aux 4 opérateurs principaux par le Conseil Départemental avec obligation pour ces derniers, de s'installer sur le même pylône. L'opérateur leader doit ensuite prendre contact avec la commune.

#### La mauvaise nouvelle :

- Si l'arrêté mentionne la commune en 2020, il faudra attendre environ 24 mois de délai pour que tout soit mis en place. Délai qui peut être réduit à 12 mois s'il y a déjà un terrain receveur identifié, à condition d'arriver à avoir un accord avec un opérateur. Faisons au moins ce vœu !

### ET LA FIBRE ?

Les dernières nouvelles reçues en décembre sont rassurantes. Le SIEA nous informe que notre commune fait bien partie du programme 2020. Le projet et les différentes étapes nous seront communiqués en cours d'année.

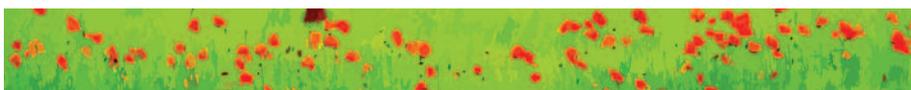


**Une fois n'est pas coutume, ce sont les enfants de la Commission Municipale des Jeunes qui ont participé à l'embellissement de notre village en choisissant les types de fleurs et de couleurs.**

**Avec l'aide des agents municipaux, soutenus par Christian, les jardinières ont ainsi repris vie au printemps. Certaines d'entre-elles ayant acquis les trimestres nécessaires avant leur mise à la retraite, seront ainsi remplacées par un autre modèle, plus jeune, plus beau, plus robuste... L'avenir nous le dira.**

### La commune de Bressolles s'est engagée en 2019 dans le ZERO PHYTO.

Cette procédure complètement respectueuse de l'environnement nous laisse toutefois démunis sur le terrain. Aujourd'hui peu de moyens efficaces sont proposés en alternative si ce n'est l'arrachage manuel des herbes indésirables et l'évolution des mentalités.



Bressolles a décidé au cours de cette année, de proposer des postes temporaires à de jeunes étudiants bressollands ou voisins pour assurer essentiellement le désherbage des espaces publics y compris le cimetière (site le plus complexe à entretenir en raison de la surface importante et de la nature du revêtement de sol en gravier).

Ainsi EMIL, PAOLA, CLEMENT et LUCAS se sont succédés pendant les vacances scolaires d'avril à fin août pour assurer ces tâches certes ingrates mais valorisantes par leur caractère civique.

Nous remercions ces quatre jeunes qui ont consacré leur temps libre à un job d'été au service de la collectivité et des bressollands.



## Le personnel communal

### PATRICIA REGALLET



#### « PATOU »

**Patricia REGALLET est entrée au service de la commune le 12 juin 1994 pour assurer le service, la surveillance et l'entretien de la cantine scolaire ainsi que le ménage de la mairie. Titularisée le 1er octobre 2000 elle poursuivra dans cette fonction jusqu'à la rentrée scolaire 2009.**

Pendant quelques temps, elle se verra également confier des tâches administratives et organisationnelles auprès de la directrice de l'école, à temps partiel.

Le 1er octobre 2009, l'accueil périscolaire est créé et elle en assurera la mise en place et contribuera à la montée en puissance de ce service.

Mise à disposition auprès de l'association gestionnaire le Tri-Côt'Ain, elle sera nommée au grade d'adjoint d'animation à compter d'octobre 2015 et sera admise à la retraite le 1<sup>er</sup> mai 2019.

Patou a consacré plus de vingt ans à choyer les petits bressollands. Elle a particulièrement exprimé ses compétences, son savoir-faire et sa qualité de relations avec les enfants dans le cadre de l'accueil périscolaire.

D'une simple garderie, elle a su faire avec le Tri-Côt'Ain un véritable lieu d'épanouissement et a rapidement gagné la totale confiance des parents.

**De la part des petits et des grands : UN GRAND MERCI A PATOU.**

A la rentrée scolaire 2019, Florence Paillason déjà en activité depuis plusieurs années a repris les fonctions antérieurement assurées par Patricia Regallet. Dans les mois précédents Florence a obtenu son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) et c'est en douceur que la transition a pu se faire.

Florence est assistée par Magali le matin et Magali et Stéphanie le soir.

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, deux nouvelles recrues ont fait leur entrée dans notre collectivité :**

- Magali Fernandez domiciliée à Bressolles. Elle participe à l'accueil périscolaire matin et soir ainsi qu'à l'entretien des locaux et au service, à la surveillance et à l'entretien à la cantine. Elle exerçait antérieurement le métier d'auxiliaire de vie sociale et dépendance.

- Stéphanie Chenet, montluiste, seconde Florian à l'entretien de la voirie et des bâtiments à raison de 3 heures par jour en période scolaire et assure également le service, la surveillance et l'entretien de la cantine scolaire et l'accueil périscolaire le soir. La petite enfance est son domaine puisqu'elle était assistante maternelle.

**BIENVENUE A MAGALI ET STEPHANIE qui mettent leur enthousiasme au service de Bressolles et apportent une stabilité dans les services.**

## MAIRIE INFOS PRATIQUES

**Site internet :** [ville-bressolles.fr](http://ville-bressolles.fr)

**Ouverture de la mairie au public :**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :** 8 h 30 à 11 h 30

**Mercredi :** 8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 30 à 17 h

**Vendredi :** 8 h 30 à 11 h 30 / 15 h à 17 h

**Accueil téléphonique de la mairie :**

**Lundi au vendredi :** 8 h à 12 h 30 / 13 h à 17 h 30  
(fermé lundi après-midi)

**Horaires déchèterie :**

**Lundi au samedi :** 8 h 30 à 11 h 45 / 13 h 30 à 17 h 45

**Ramassage des ordures ménagères :**  
le jeudi matin

**Horaires travaux et jardinage :**

**Lundi au vendredi :** 8 h à 12 h / 14 h à 19 h 30

**Le samedi :** 10 h à 12 h / 15 h à 18 h

**Le dimanche et les jours fériés :** de 10 h à 12 h

**Les feux de toute sorte sont INTERDITS TOUTE L'ANNEE**



## COMMISSION MUNICIPALE DES JEUNES 2019

Nous avons redémarré en janvier un nouveau CMJ.

Nous avons tenu compte du bilan passé et recherché des enfants de 9 à 12 ans (du CM1 à la 5ème) afin de réduire les écarts d'âge.

Seul 4 enfants se sont présentés : Capucine ROSAY, Gabin CARUSO, Gatien FANTIN et Loris CORNET et il s'agit donc d'une Commission Municipale des Jeunes.

Les enfants ont été accueillis par le conseil municipal le 8 mars pour officialiser leur candidature.

### Ils ont émis beaucoup d'idées pour l'amélioration du village :

**L'aire de jeux à rénover :** pour connaître la fréquentation de celle-ci les petits conseillers ont réalisé un sondage auprès des enfants des Tri-Côt'Ain.

**Fleurissement de la place du monument aux morts :** les petits conseillers ont choisi les fleurs chez Christian GOUVERNEUR qu'ils ont pu planter dans les bacs lors d'une réunion.

**Fabrication de bancs :** les jeunes constatent qu'il y a peu de places assises autour du terrain de boules et près du City Park. La fabrication de bancs en palettes récupérées est décidée.

Les bancs ont été fabriqués par les jeunes accompagnés d'un parent et de deux conseillers Alain BRET et Jean-Claude RUGA un samedi après-midi de septembre et installés près du terrain de boules.

Nous envisageons d'en fabriquer deux autres au printemps prochain.

**Passage piéton :** il est envisagé de faire un passage piéton au niveau du portail de l'église. Cette démarche est en cours.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux petits conseillers pour étoffer cette commission.

N'hésitez pas, faites-vous connaître auprès de la mairie.

### L'équipe d'animation :

Véronique MANDIN, Anna THERIN, Anne-Marie BRET

**Conseiller municipal :** Jean-Claude RUGA



**LES VINS DE LA CÔTIÈRE**  
L'AGENCE DE VOYAGE DE VOS PAPILLES

Didier Goyard  
04 37 86 51 54 • 06 16 15 42 69  
lesvinsdelacotiere@orange.fr

ZA des Granges - 195 avenue de la Tréfilerie  
01800 Meximieux

VINS • SPIRITUEUX • ÉPICERIE FINE



### Artisans De Votre Informatique

Audit, Conseil, Développement, Formation,  
Bureautique, Internet, Intranet, Réseaux,  
Fourniture de matériel, Installation, Dépannage

**Commerçants - Artisans - PME - PMI - Particuliers**

**Pierre-Yves GERARD**  
06 81 60 87 96 - [contact@advi.fr](mailto:contact@advi.fr)

**ADVI SARL - 22 La Cerisaie - 01120 Dagneux**



## Repas du 17 novembre

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nouveaux et anciens à ce repas traditionnel. Grâce au groupe « Nos Liens », l'ambiance était au rendez-vous et vous étiez bien nombreux sur la piste de danse jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Votre bonne humeur, vos compliments sur le repas et vos remerciements chaleureux nous sont allés droit au cœur.



# CCAS

## 8 décembre

Soirée placée sous le signe de la convivialité, de l'entraide, du partage, de l'échange autour de nos plats maison, désormais bien connus des Bressollands. Moment magique avec la participation de nos nombreux bénévoles, toujours présents pour ce moment festif et sans qui cette soirée ne pourrait avoir lieu. Soyez-en tous remerciés.



## Court Circuit Beligneux

**Court Circuit est une association qui vous permet de vous véhiculer là où vous le souhaitez sur réservation. Vous rendre au marché de Montluel ou Meximieux, vous aider dans vos courses ? Un simple appel et Pascale sera heureuse de vous aider.**

Trois conditions :

- Être adhérent de l'association.
- Une participation financière modeste au déplacement.
- Sensible à l'environnement : pas de transport pour une seule personne.

# 04 72 25 96 31

[court.circuit.beligneux@gmail.com](mailto:court.circuit.beligneux@gmail.com)



**CHASSIEU (69) | 04.72.14.59.59**

[www.parcsetsports.fr](http://www.parcsetsports.fr)

[info@parcsetsports.fr](mailto:info@parcsetsports.fr)



## Participation citoyenne

**Cette démarche de "participation citoyenne", qui consiste à sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur propre environnement, a été présentée lors d'une réunion publique organisée conjointement par le maire et le commandant de la brigade de gendarmerie de Montluel.**

**Le dispositif vise à :**

- rassurer la population ;
- améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation ;
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre et des habitants eux-mêmes. Hors le cas de crimes ou délits flagrants qui impliquent, pour les témoins de l'événement un appel direct à la gendarmerie (appel d'urgence le 17), les habitants de BRESSOLLES transmettront à la gendarmerie, par l'intermédiaire du maire ou des référents volontaires désignés au sein de la commune, toutes les informations qu'ils estiment utiles en matière de prévention de la délinquance, sous réserve qu'elles respectent les droits fondamentaux individuels et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Par conséquent, cela exclut l'organisation de toute patrouille ou intervention.

Les référents seront étroitement associés également à l'action de prévention des cambriolages intitulée « opération tranquillité vacances » mise en œuvre sous l'autorité de la gendarmerie.

Le protocole engageant ce dispositif sur notre commune sera signé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, entre le Préfet de l'Ain, le Commandant du Groupement départemental de Gendarmerie de l'Ain ou leur représentant et le maire de Bressolles.



**L'ESSENTIEL**  
RESTAURANT

est à BRESSOLLES

09 53 93 53 95

**CAFÉ - RESTAURANT**

[www.lesessentiel-caferestaurant.com](http://www.lesessentiel-caferestaurant.com)  
Facebook: «L'Essentiel Bressolles»

Tabac - Dépôt de Pain - Journaux

# THIERRY ROGER



**Rénovation**

**Toiture**

**Maçonnerie**

**Carrelage**

**Tél. 04 78 06 08 92 - Port. 06 77 25 92 41**

Email : [rogerlaure@orange.fr](mailto:rogerlaure@orange.fr)

"La Gentille" 01120 **MONTLUEL**



## Honorer et ne jamais oublier



**8 mai &  
11 novembre**

## Cérémonies commémoratives

## Jumelage avec Bressolles dans l'Allier

**Les 8 & 9 septembre 2019 nous avons été reçus avec toujours autant de chaleur par nos amis BRESSOLLOIS. Pour certains, cela fait 32 ans que les échanges se font avec les mêmes familles.**

Cette année, nous avons apprécié la participation de Lucie MICHON & Thomas ESNAULT qui ont eu le plaisir de découvrir les valeurs de nos échanges. Ce week-end sympathique tous les deux ans est appréciable mais il va falloir se renouveler : sortie motards, randonnée, échange de classes... Un rendez-vous va être organisé pour mettre sur pied un évènement pour partager ensemble une activité et faire découvrir notre région.

Créer de nouvelles rencontres facilitera certainement la participation des nouveaux Bressollois / Bressollois et de Bressollandes / Bressollands.

**Contact : [info.bressolles@gmail.com](mailto:info.bressolles@gmail.com)**





## En septembre 98 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Bressolles.

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <b>Aurélie CELLIER</b><br><b>20 élèves</b><br><b>Grande Section/CE1</b> | <b>Françoise BRAILLON</b><br><b>25 élèves</b><br><b>CP</b> | <b>Isabelle BARNET</b><br><b>23 élèves</b><br><b>CE1</b> | <b>Sandrine DESINDE</b><br><b>30 élèves</b><br><b>CE2</b> |
|---|--|--|---|

Aurélie CELLIER est aidée par Valérie TABOUKTIRT, ATSEM, présente 6 demi-journées par semaine.

Corrine POISARD, AESH, est présente à l'école 2 jours par semaine pour s'occuper d'élèves en difficulté.

### Cette année, nous avons choisi de travailler sur l'aménagement de la cour.

Le temps de récréation est très important pour les élèves. Quand ce moment se déroule sereinement, les élèves sont calmes et mieux disposés à entrer dans les apprentissages. Les élèves et les enseignantes réfléchissent avec le CAUE de l'Ain (Conseil

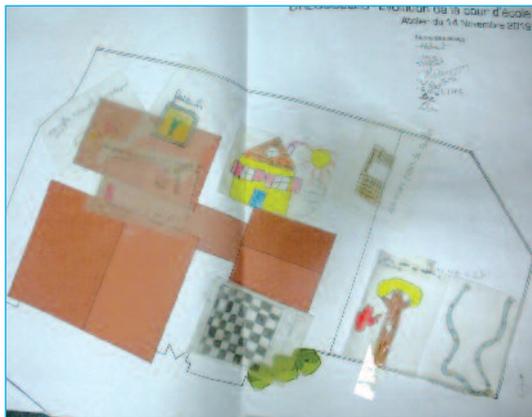


d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) à un jardin et à des espaces de jeux : jeux calmes ou bruyants, nécessitant beaucoup ou peu d'espace.

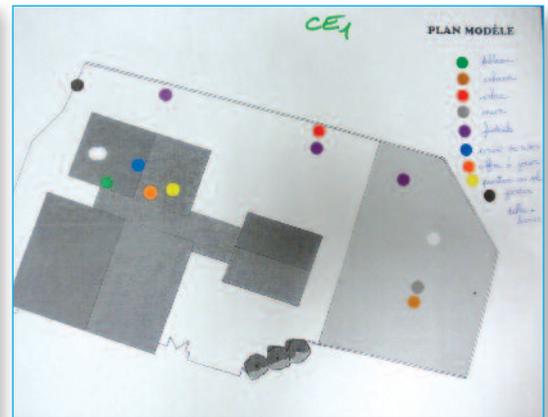
Amandine THIMON, architecte conseil, est déjà venue travailler avec les quatre classes le 11 octobre et le 14 novembre. Elle était accompagnée d'un architecte et de deux paysagistes.

Les élèves apprennent à travailler en équipe, à s'orienter sur un plan et sont motivés par un projet qui les concerne tous.

Notre cour va commencer à se transformer dès le mois de mars avec la plantation d'un arbre mais aussi avec des ateliers de construction de jeux et la mise en place d'un jardin : jeudi 19 mars et jeudi 2 avril 2020. Toutes les personnes désireuses de nous aider sont les bienvenues.



Nous avons eu l'occasion de préciser notre projet au cours d'une exposition à l'école le jeudi 19 décembre de 16 h 30 à 18 h.



**TRAITEUR ARTISAN CHARCUTIER**

04 78 06 10 42

chanel.traiteur@orange.fr

276 Grande rue 01120 Montluel

[www.chaneltraiteur.com](http://www.chaneltraiteur.com)

**MONNET**  
Pâtisseries

Pâtisseries - Chocolatier - Glacier

Mariages

Baptêmes - Communions

Entremets, Pièces montées

Macarons...

04 78 06 12 41 200, Grande Rue  
www.patisseriemonnet.com 01120 Montluel



# Coup de projecteur sur...

## Anne-Sophie CLAVAUD, avocate

Mariée, maman de deux enfants, cette Bressolande depuis 2011, a été directrice d'un cabinet juridique pendant 15 ans. Elle a intégré le barreau de l'Ain en octobre 2018 en qualité d'avocate.

**Anne-Sophie pourquoi avoir choisi ce challenge de devenir avocate alors que ta vie professionnelle était déjà bien remplie ?**

Cette idée, que j'ai longtemps gardée dans un coin de ma tête (depuis la fin de mes études), a enfin vu le jour parce que les opportunités se sont présentées et que j'étais prête pour les réaliser. Soutenue par mon mari très impliqué, mes enfants, ma famille et mes amis, cela a été l'aboutissement d'un projet professionnel mûrement réfléchi et qui a nécessité un investissement personnel très important en milieu de carrière.

**Quel message souhaites-tu adresser aux jeunes et moins jeunes, qui n'osent pas se lancer dans le changement ?**

Quel que soit l'âge, le milieu professionnel, un projet pensé est un projet déjà à moitié réussi. A titre personnel le soutien de mon entourage m'a portée dans mes efforts, malgré parfois les moments de doute et de travail acharné.

Anne-Sophie exerce sur Bressolles et travaille essentiellement en droit du travail pour les entreprises, elle accompagne à la création d'entreprises. Elle collabore également avec la pépinière d'entreprises de NOV&Co de la 3CM.

**Nous ne pouvons souhaiter à Anne-Sophie que de s'épanouir dans son nouveau métier.**

Contact : PRAGMATIS CONSEIL - Avocat - 06.52.38.71.05 - asclavaud@hotmail.com



Le jour de sa prestation de serment à la cour d'appel de Lyon.

## Jérôme CONVERT

### Championnat de France de tir à l'arc à poulie

13 équipes constituées de 4 archers se sont rencontrées en 2019.

**Aussi bien en individuel qu'en équipe ils se sont tous affrontés en trois week-ends.**

**A Riom du 3 au 5 mai :**

2 matchs gagnés + 1 point bonus = 5 points

**A Compiègne du 31 mai au 2 juin :**

3 matchs gagnés + 6 points bonus = 11 points

**A Boé du 21 au 23 juin :** 19 points

Ils ont fini contre Dijon et à la 4<sup>e</sup> volée, ils ont obtenu la perfection en mettant 6 flèches dans le 10 pour s'imposer à 235 contre 232.

**Aux matchs par équipe, ils ont gagné 9 matchs sur 15.**

**Individuellement, Anthony, Brice et Jérôme auront gagné chacun 11 matchs sur 15.**

**Félicitations à Michel leur coach.**

**En individuel, Jérôme a participé à la coupe de France à Coutances du 23 au 25 août.**

**Il a obtenu la 3<sup>e</sup> marche du podium.**

En fin de saison, il est classé 23<sup>e</sup> senior 1 national à l'arc à poulie en tir extérieur (50 m). En coupe de France, il est le seul médaillé Rhône-Alpes Auvergne toutes catégories confondues.

(Brice devient champion de France au tir en salle à 18 m le 4 avril)



National D1 2019. Arc à poulie : Anthony, Brice, Maurice, Jérôme et Michel leur coach.





## Au 1er janvier 2020, la 3CM est devenue compétente sur l'intégralité de la thématique eau potable.

Jusqu'ici, la 3CM avait la charge de la production et du stockage de l'eau potable. A ce titre, elle gérait 3 puits (Balan, Pizay, Sainte-Croix), 3 sources (La Boisse), 7 réservoirs d'eau potable et près de 11 km de réseaux d'adduction entre les puits et les réservoirs. Les communes, quant à elles, assuraient la distribution de l'eau potable entre le réservoir et le compteur de l'abonné.

Seule la commune de Béligneux gérait l'intégralité de la compétence eau avec un puits, une source et un réservoir en complément du réseau de distribution. La commune de Niévroz appartient au Syndicat intercommunal des Eaux de Thil-Niévroz dont la ressource et le réservoir sont situés à Thil.

Préalablement à cette prise globale de compétence, la 3CM a conduit un schéma directeur d'eau potable ayant pour objectif de dresser un état des lieux du patrimoine, et d'identifier les travaux à réaliser pour maintenir les ouvrages et réseaux en état, sécuriser l'alimentation en eau potable et assurer une capacité de stockage et de production à l'échéance 2030.

Les élus communautaires ont fait le choix de retenir le scénario le plus ambitieux en matière de sécurisation de l'alimentation en eau potable, nécessaire aux enjeux du territoire à l'horizon 2030.

Ce scénario a été décliné dans un programme pluriannuel d'investissement sur les 10 ans à venir.

Le coût global des travaux à réaliser est près de 19,5 M€.

Prise de compétence eau potable

Groupement de commandes

### élagage abattage fauchage

Les communes de Balan, Béligneux, Bressolles, Dagneux, Pizay, Sainte-Croix et la 3CM ont signé une convention de groupement de commandes afin de mutualiser la prestation élagage, fauchage et abattage.

**Zéro phyto** La 3CM travaille en partenariat avec les communes pour la mise en œuvre d'une charte visant à l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics.

Cette charte, propre au territoire de la 3CM, a été signée par la 3CM et 8 de ses communes membres le 18 avril 2019.

A ce titre, la 3CM a réalisé, en concertation avec les communes de Balan, Pizay, Bressolles, Sainte-Croix et La Boisse un plan de gestion différenciée des espaces verts, et conçu des documents de communication tels qu'une plaquette d'information sur les techniques alternatives, des panneaux de communication à installer dans les espaces publics et en entrée de commune.

Des réunions publiques d'information de la population ont été organisées avant l'été afin d'expliquer les changements de pratiques et leurs bienfaits pour l'environnement et la santé.

### Le 0 phyto auprès des particuliers

Depuis le 1er janvier 2019, les produits phytosanitaires sont interdits à la vente et l'utilisation dans les jardins des particuliers. La 3CM a diffusé, en janvier, une plaquette d'information aux habitants sur le sujet en leur indiquant où retourner leurs produits restants ou leurs emballages (à la déchetterie). Une plaquette d'information sur les techniques alternatives a été diffusée à tous les habitants des communes engagées dans la démarche collective.



Par ailleurs, dans le but de pérenniser et de sécuriser l'alimentation en eau potable sur son territoire, la 3CM a élaboré un programme d'investissement pluriannuel établi sur les 10 années à venir. Il est prévu notamment dans ce programme :

- la substitution de la ressource en eau alimentant la commune de Pizay afin de répondre au mieux aux objectifs de qualité et de quantité d'eau pour les populations,
- des travaux visant à améliorer la performance des réseaux et ouvrages

afin de préserver quantitativement nos ressources en eau.

Pour plus d'information sur la qualité de l'eau potable, vous pouvez consulter la 3CM ou les sites internet :

- [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les dernières analyses sur l'eau,
- [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr) vous trouverez également plus d'informations sur les paramètres et les indicateurs de qualité.

## Sensibilisation au tri dans les écoles

Initié fin 2017, le programme de sensibilisation au tri des déchets auprès des écoliers est devenu un rendez-vous incontournable dans toutes les écoles primaires.

En 2019, c'est plus de 800 élèves qui ont ainsi participé à plusieurs rencontres avec le responsable du service déchets de la 3CM.

Pourquoi trier les déchets ?

Comment les trier ?

Que deviennent les déchets triés ?

Autant de questions abordées lors de ces rencontres qui se concluent par la remise d'un diplôme du bon trieur encourageant les élèves à devenir des éco-citoyens actifs.

Depuis la rentrée 2019, à l'occasion de ces journées, la 3CM propose la mise à disposition de poubelles de tri aux écoles afin que les élèves pratiquent le tri chaque jour.

# LE TRI

## Tri du papier : un geste environnemental et solidaire

Trop souvent, alors que tous les papiers se trient et se recyclent (journaux, magazines, revues mais aussi livres, cahier – même avec des spirales, catalogues, enveloppes...), les agents de collecte constatent la présence de quantités importantes de papiers dans les poubelles d'ordures ménagères que ce soit celles de particuliers, d'entreprises ou de commerces.

Il s'agit d'un véritable gâchis sur le plan environnemental car les papiers mélangés aux ordures ménagères ne sont pas recyclés mais également sur le plan financier car ces papiers non recyclés coûtent alors qu'ils auraient généré des recettes s'ils avaient été triés.

Aussi, sur l'exemple concluant de ce qu'elle avait réalisé avec la Ligue contre le cancer, la 3CM a décidé de verser 3 € par tonne de papier recyclé à l'association France Alzheimer de l'Ain.

Afin de faire prendre conscience aux habitants de la valeur de leur geste, toutes les bornes bleues dédiées au tri du papier sont désormais dotées d'un adhésif informant les trieurs de ce partenariat « éco-solidaire ».

L'objectif de ce partenariat est donc double :

- Soutenir une association qui œuvre contre les ravages d'une maladie qui touche de plus en plus de familles (1 nouveau cas est diagnostiqué toutes les 3 minutes soit près de 616 nouveaux cas par jour)
- Donner un surcroît de motivation aux habitants, entreprises, commerces pour mieux trier le papier.



## Amiante : enfin une solution

Se débarrasser de ses déchets amiantés a toujours constitué un véritable casse-tête. Toutefois, depuis juin 2019, une solution existe à la déchèterie du Moulin à La Boisse.

La 3CM organise en effet des collectes ponctuelles d'amiante à la déchèterie au rythme de 2 journées par an.

- Pour bénéficier de ce service gratuit, réservé aux particuliers, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la 3CM en contactant l'accueil au 04 78 06 39 37 ou par mail à l'adresse [infos@3cm.fr](mailto:infos@3cm.fr)
- Seuls les déchets d'amiante liés sont acceptés : plaques ondulées, canalisations, pots horticoles...
- Chaque foyer dispose d'un droit de dépôt équivalent à 20 plaques d'amiante au maximum sur une période de 24 mois. En cas de quantité supérieure, il est conseillé de recourir à un prestataire privé.



Les deux opérations de collecte d'amiante organisées en juin et novembre 2019 ont permis de collecter 16,82 tonnes d'amiante qui ont été dirigées sur un centre de stockage situé dans le département de la Loire et habilité à recevoir ce type de déchets.

## La prochaine opération de ce type sera organisée le 28 mars 2020.

Renseignements et règlement sur [www.3cm.fr](http://www.3cm.fr)

## Pôle Développement Territorial

### La 3CM mettra en place un système de transport à la demande (TAD) en Février 2020, à titre expérimental.

Le service fonctionnera comme une ligne de bus classique à la différence qu'une réservation préalable (par téléphone ou internet) est indispensable pour faire circuler le véhicule. Pendant les heures de pointe, il desservira les principales Zones d'Activités Economiques depuis la gare de Montluel. Pendant les heures creuses, il reliera les bourgs-centres vers les pôles de services (commerces, médecins, services publics,...) sur Montluel et Dagneux. La société Philibert a été retenue pour exploiter ce service qui proposera une nouvelle offre de transport aux habitants et salariés de la Côtière à des tarifs attractifs (1 € par trajet).

## Vélo à assistance électrique

La 3CM accorde aux habitants du territoire, une aide financière pour toute acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). L'objectif est de favoriser le recours au vélo et ainsi limiter l'usage systématique à la

voiture pour les trajets de courtes distances. Le montant de la subvention est de 15 % du prix d'achat du cycle, plafonnée à 300 €. Renseignement complet à retrouver sur :

[www.3cm.fr](http://www.3cm.fr) / rubrique mobilité



Se déplacer en Côtière



## Pôle sportif de Cap&Co

La 3CM s'est engagée dans la création d'un nouvel espace pour reloger certaines activités, aujourd'hui hébergées dans des locaux inadaptés. Ce futur pôle sportif sera accueilli au sein de Cap&Co, avec des équipements flambants neufs pour pratiquer la gymnastique, la boxe et les arts martiaux. Démarrage des travaux prévu pour début 2020 !

## Plateau sportif de La Boisse

Attendue depuis longtemps, l'extension du lycée de la Côtère a commencé en 2019 avec le déplacement de son plateau sportif, dont est en charge la 3CM. En plus de la viabilisation du site, les travaux comportent l'implantation de nouvelles installations sportives, la création d'un accès PMR, d'un cheminement piéton, d'une voie pour les pompiers et l'installation de toilettes. Ils se poursuivront jusqu'en 2021.

Les travaux de déplacement du plateau sportif ont été estimés à 360 000 €, financés à hauteur de 300 000 € par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



## LA 3CM À VOS CÔTÉS pour vos projets de rénovation énergétique

**Vous êtes propriétaire - occupant ou non - d'un logement situé sur le territoire de la 3CM et souhaitez réduire votre consommation d'énergie tout en améliorant votre confort d'hiver comme d'été, mais des questions demeurent.**

**Par quels travaux commencer ? À quelles entreprises s'adresser ? Quelles sont les aides financières ? Comment savoir celles auxquelles vous avez droit ? Comment les obtenir ?**

Pour vous conseiller et vous accompagner dans votre projet, votre Communauté de Communes a mis en place un nouveau service « 3CM Rénov'+ ».

**Vous souhaitez dans un premier temps obtenir des conseils techniques ou financiers ?**

**Un conseiller 3CM Rénov'+ est à votre disposition (service gratuit) :**

- Par téléphone au 04 78 06 67 77 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Et vous reçoit, uniquement sur rendez-vous, dans les locaux de la 3CM, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois.

**Vous souhaitez engager les travaux de rénovation énergétique ?**

**Un conseiller 3CM Rénov'+ est à vos côtés tout au long du projet.**

- Visite-conseil du logement à rénover.
- Conseils pour la définition d'un plan de travaux personnalisé.
- Mise en relation avec des entreprises locales référencées (artisans labellisés RGE).
- Appui dans l'analyse des devis et le montage des dossiers d'aides financières.
- Sensibilisation afin d'optimiser l'utilisation du logement rénové.
- Suivi et évaluation des consommations énergétiques post-travaux.

Pour accéder à cet accompagnement sur mesure, le propriétaire du logement doit signer une charte et s'acquitter d'une contribution financière de 150 €.



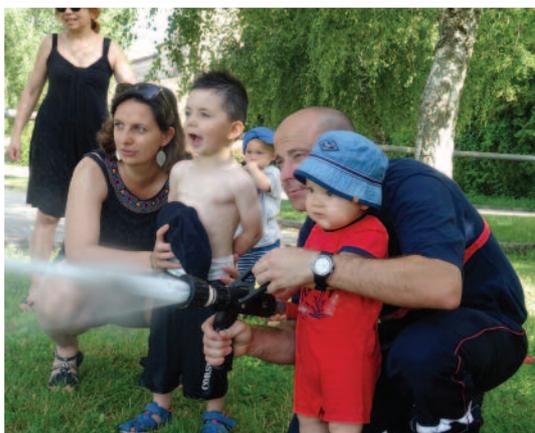


## Que s'est-il passé cette année au Ram ?

Des ateliers "signe avec bébé" ont été proposés, animés par une intervenante de Ludisign. Ils ont été très appréciés par les enfants et les assistantes maternelles. Le but de cette pratique d'associer des gestes simples à la parole, est de favoriser et d'améliorer la communication avec les enfants dès le plus jeune âge, il favorise aussi l'acquisition du langage.



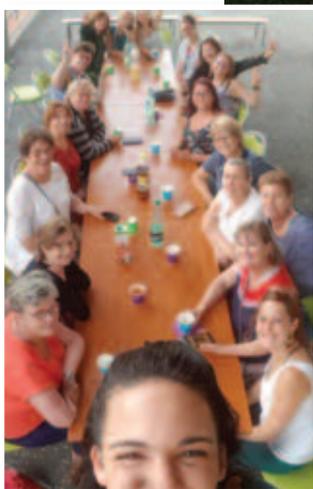
Nous avons organisé une sortie au club de poney "Les cavaliers en herbe" de Bélieneuve, les enfants ont pu caresser et brosser les poneys, les plus courageux ont même fait une petite balade. 14 assistantes maternelles, 7 familles et 31 enfants étaient présents lors de cette matinée festive.



Notre visite annuelle à la caserne des pompiers a eu un grand succès malgré les très fortes chaleurs. Nous étions une vingtaine, enfants, parents et assistantes maternelles à admirer les camions, nous avons pu nous rafraîchir un peu en jouant avec la lance à incendie !

Nous avons fêté l'arrivée des vacances avec le pique-nique d'été, les enfants ont confectionné un hérisson de crudités et de petits sandwichs qu'ils ont dégustés dans le jardin du périscolaire.

Les assistantes maternelles de Bressolles ont aussi pu se former pour se professionnaliser et améliorer ainsi l'accueil de vos enfants. Quatre d'entre-elles ont suivi une formation en portage physiologique et 3 participent à la formation "construire son livret d'accueil".



Cette année nous avons aussi proposé aux professionnelles un repas de fin d'année. C'est dans la joie et la bonne humeur qu'une vingtaine d'assistantes maternelles des 3 communes se sont retrouvées autour d'un repas partagé. Le but de cette soirée de créer du lien entre les AM des 3 villages a été pleinement rempli !

Rendez-vous pris l'an prochain.

Entretien - Dépannage d'appareil de chauffage  
et production d'eau chaude

**AG** maintenance

38 bis ave Paul Painlevé  
01500 AMBERIEU EN BUGEY  
RDV 06 42 34 23 59  
Tél./Fax 04 74 36 56 38  
ag.maintenance@orange.fr

Entretien et  
dépannage  
gaz, fuel, granulé et solaire

**Gedimat**  
**Crevat**  
*Au cœur de l'ouvrage.*

Matériaux de Construction  
Magasin de Bricolage

Ouvert aux Professionnels & Particuliers  
crevat@gedimat.fr

Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02  
1481 avenue des Près Seigneurs  
01120 DAGNEUX



## Les Hirondelles ne font pas que le printemps



**Notre club est ouvert à tous les adultes en activité, retraités, à toutes celles et ceux qui souhaitent partager des moments conviviaux pour rompre leur solitude.**

### Manifestations et sorties de l'année écoulée

**11 janvier** : tirage des rois, suivi de l'assemblée générale, pas de changement dans le bureau.

**7 février** : chandeleur, repas crêpes salées et sucrées confectionnées par les Hirondelles.

**14 mars** : traditionnel cassoulet, livré de Castelnaudary et cuit dans le four de la mairie.

**18 au 25 mai** : séjour touristique en Bretagne, à Lanmodez en Côte d'Armor, pour 9 adhérents.

**6 juin** : Marcelle Boisson et Thé-

rèse Gauzente ont été mises à l'honneur avec un repas surprise, pour fêter dignement leurs 90 ans.

**20 juin** : le pique-nique, prévu à l'étang La Nizière a eu lieu dans la salle des associations à cause de la canicule.

**08 août** : BBQ dans la cour derrière la mairie.

**17 septembre** : journée commerciale, repas et visite du Palais du facteur Cheval à Hauterive, organisé par R&M' France.

**15 octobre** : grenouilles au restaurant chez « Roger la grenouille » à Marlieux.

**23 et 24 novembre** : a eu lieu notre 13ème marché de Noël : ambiance chaleureuse, stands diversifiés, dégustations de chocolats fins, de champagne...

Le club est resté, cette année encore, ouvert tout l'été. Une douzaine d'hirondelles, restées au nid, se sont retrouvées, malgré les fortes chaleurs, tous les jeudis de 14 à 18 h.

Venez nous rejoindre nombreux !

*Les Hirondelles vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2020*

Entreprise **FOURMY** sarl

*Travaux agricoles - Terrassement en tout genre*

**PIZAY** 01120

**04 78 06 22 60**



## Et si on passait à la Bibliothèque !!!

**La Bibliothèque de Bressolles accueille les habitants du village de tous âges et prête ses livres contre une adhésion annuelle de 10 € par foyer.**

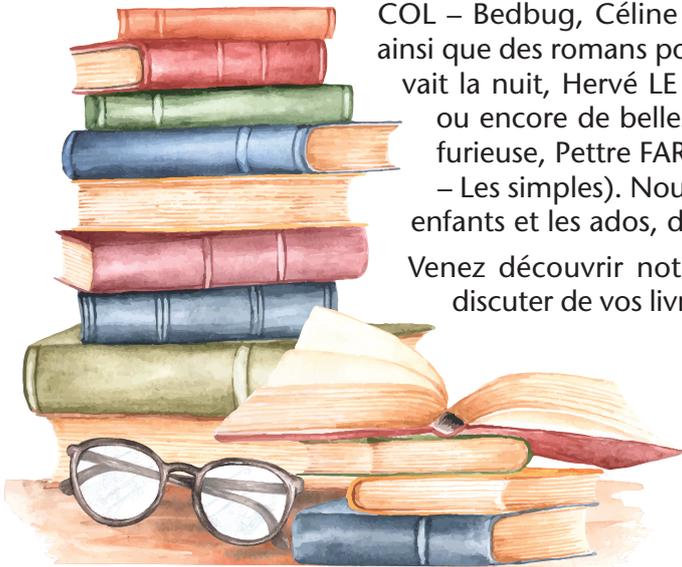
Notre bibliothèque est certes de petite taille, mais vous y trouverez de nombreuses nouveautés. Cette année par exemple, des auteurs francophones reconnus sont venus compléter notre collection (Amélie NOTHOMB – Soif, Michel HOUELLEBECQ – Sérotonine, Katerine PANCOL – Bedbug, Céline COULON - Une bête au paradis),

ainsi que des romans policiers (INDRIDASON – Ce que savait la nuit, Hervé LE CORRE – Dans l'ombre du brasier), ou encore de belles découvertes (Sylvain PATTIEU – Forêt furieuse, Pettre FARID – Les mangeurs d'argile, Yannick GRANNEC – Les simples). Nous avons aussi à votre disposition des livres pour les enfants et les ados, des BD, des biographies et quelques documentaires.

Venez découvrir notre équipe ! Nous aimons partager nos découvertes et discuter de vos livres préférés. Nous sommes toujours prêts à ajouter à notre collection un livre que vous aimeriez lire.

### Et si vous passiez à la Bibliothèque !

Bibliothèque de Bressolles  
Local des Associations (derrière l'ancienne mairie)  
Ouvverte le samedi de 10 h à midi  
(sauf vacances scolaires).



## Journée retrouvailles des anciens de l'école de Bressolles

**Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps mais, depuis 2012, tous les deux ans, les anciens écoliers de Bressolles font bel et bien le mois de septembre !**

Pour ne pas déroger à la tradition, dès 11 h 30, le 21 septembre dernier vit 50 d'entre-eux et leurs conjoints, soit 76 personnes, s'abattre en vol dense à la salle polyvalente où, après l'inévitable apéritif, leur fut servi le repas préparé par le traiteur « Aux mille Saveurs », avant que

la récréation de l'après-midi ne leur permette de se livrer aux activités ludiques habituelles : pétanque, jeux de cartes, promenade dans les rues du village, agrémentées par l'évocation des nombreux souvenirs communs.

Ce n'est que tard en soirée et après un petit casse-croûte que les participants acceptèrent de se séparer, tant l'amitié sincère a régné tout au long de cette agréable journée, néanmoins perturbée par la disparition et l'absence pour raison de santé de certains mais embellie par la présence de nouveaux.

Rendez-vous est donné à tous pour l'édition 2021

## Et si on racontait Bressolles ?

**Enfants du vieux Bressolles des années 60 : seriez-vous partants pour écrire un souvenir d'enfance sur les habitudes du village des années 60, sur les travaux de la ferme, sur les fêtes, etc. ? Si les écrits de chacun peuvent être réunis par la suite, pour laisser une trace de vie du vieux Bressolles aux personnes intéressées, ce serait un beau projet.**

**Voici mon modeste récit.  
Amicalement Liliane Mathon**

### Clin d'œil sur des moments dans l'année 1957 Grande rue du Vieux Bressolles

*On ne compare pas ce qui ne peut se comparer...*

*Pourtant, il y a bien deux Bressolles : celui d'aujourd'hui, pimpant mais un trop bétonné, formaté, figé et celui de mes 15 ans remuant, chaleureux et unique.*

*Je l'ai quitté en 1963, les grands-parents actuels étaient encore à l'école communale et 50 ans après, lorsque je refais connaissance, c'est leurs frimousses d'enfants que je vois. Je n'ai pas assisté à l'évolution du village, je n'ai pas connu son temps intermédiaire. Alors forcément, mon esprit reste*



attaché au passé. Je recherche les détails qui pourraient nous relier. Sur les boîtes aux lettres je lis les noms des anciennes familles, ce qui me fait dire que je suis au bon endroit. Cependant ma perception des choses et de l'environnement est en désharmonie avec mon vécu d'alors. Seule la rue principale m'est familière.

A 15 ans, la mémoire des sens et celle des états d'âme sont très réceptifs et restent fidèles au fil du temps. Je m'évade vers le vieux Bressolles, le vrai, l'authentique, celui que j'ai connu. Je le fais revivre le temps d'une vision et tout s'accélère. Je le recompose. Les parties détruites se redressent. Je lui rends ses espaces, ses bruits et ses odeurs. Je reconstruis les fermes et leurs prés broutés par de paisibles vaches repues. Je l'aère. Et je redonne vie aux disparus.

Au-dessous de son asphalte, la rue principale garde dans sa terre les ornières, les traces de pas et les âmes des hommes et des femmes courageux qui ont travaillé et façonné le vieux Bressolles. J'aimais me laisser distraire par les mouvements de vie. J'attendais leurs passages, précédés par le bruit chantant des sabots. A l'époque, il y avait déjà des heures de pointe mais on n'y rencontrait ni impatience ni colère. Il y avait moult causes de bouchon sur la route qui devenait un lieu de rencontre avec des petits moments agréables et pratiques pour transmettre les informations importantes ou savourer les petits potins. Le téléphone ne s'était pas encore immiscé dans les familles.

Il était plaisant d'entendre le crissement des roues des charrettes de chevaux sur la terre battue. Les récoltes de saison rentraient dans les fermes traînant derrière elles leurs odeurs. Parfois un bruit traversait les airs, un martellement... c'était le forgeron qui faisait chanter son enclume, il avait la charge de maintenir en état les valeureux sabots des chevaux. Peu de voitures pour se déplacer et les femmes ne conduisaient pas encore. Le cortège de basse-cour traversait en diagonale tranquillement, puis rebroussait chemin en caquetant haut et fort son droit de passage et, finalement, éparpillé par la venue de troupeaux qui se doubaient, se croisaient puis se mélangeaient. Là, une pause s'imposait, les bergères prenaient le temps de se parler. Et les attelages arrivaient et s'arrêtaient eux-aussi, saisissant l'instant pour échanger quelques mots en langage patois.

Les dames pratiquaient, sans le savoir et en novatrices, un sport très prisé dans le Bressolles d'aujourd'hui : la marche. Pour aller aux champs, garder les troupeaux loin du village il fallait avoir de l'endurance. Les enfants n'étaient pas accompagnés pour aller à l'école, les plus jeunes suivaient leurs aînés. Venaient les tournées du boucher avec son tube, celles de l'épicier et ce n'étaient pas les glissades périlleuses sur les bouses de vache qui viendraient ôter leur bonne humeur. Ils étaient un peu les « gazettes » des alentours, ils colportaient les dernières nouvelles.

Je revois l'épicerie dépôt de pain et sa salle de café. Je lui rends son statut de centre d'animation, le téléphone, le taxi et même l'ambulance étaient au service du village et plus si besoin était. L'évènement du vendredi était attendu par deux attroupements, un côté route de Pizay et l'autre au café de la Bascule. Ils attendaient le car pour aller à Montluel. Dans leurs paniers en osier, il y avait des poules, des lapins, des œufs, des fromages de chèvre qui allaient se vendre au marché.

Ma vision a disparu.

Avec un peu de nostalgie, le charme a opéré dans l'instant.

Liliane « Loulette »



Les gens qui souhaitent apporter leur contribution de mémoire et photographique pour poursuivre ce récit peuvent contacter directement Liliane Mathon chez elle ou s'adresser à : [info.bressolles@gmail.com](mailto:info.bressolles@gmail.com), les membres de la commission information feront suivre. Si vous avez des photos la commission peut les scanner, n'hésitez pas à les confier.



## Amicale des sapeurs pompiers

La section des Sapeurs-Pompiers fait partie du paysage et du patrimoine Bressolland depuis fort longtemps. L'institution d'une subdivision de compagnie de sapeurs-pompiers a été décidée lors d'une séance du conseil municipal le 21 mai 1898, avec un effectif de 25 membres.



Photo prise en 1952,

Debout de gauche à droite : Denis Raccurt - André Jolivet - Joannes Perrin - Joseph Dupuis - Marcel Raccurt - Francisque Trigon - Marc Silva - André Durand - Guillaume Geoffray - Georges Lavire - Jean Raccurt

Assis : Marius Teppe - Joanny Truchon - Joseph Audoz - Henri Trigon (Chef de corps) - Joannes Bredy - Marius Chabert - Emile Raccurt - Emile Gouverneur.

Absent sur la photo : Antoine Grimand. Il décédera 20 ans plus tard en service commandé, alors qu'il luttait contre l'incendie d'une grange au chemin du Crétin.



Une pompe à incendie a été commandée et fut livrée le 15 juin 1898. Celle-ci est toujours en parfait état de marche et a été restaurée récemment par des membres de l'amicale. Elle a même été mise en œuvre lors d'un spectacle des contes en côtère !



# AUTO-ÉCOLE LA CÔTIÈRE MONTLUEL

> COURS DE CODE ANIMÉS ET CORRIGÉS PAR UN ENSEIGNANT

> COURS DE CODE SUR INTERNET

> PERMIS B TRADITIONNEL

> PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE

> CONDUITE ACCOMPAGNÉE

> CONDUITE SUPERVISÉE

> FORMATION ÉCO-CONDUITE

PRISE A DOMICILE - PERFECTIONNEMENT - LECON A LYON

## + DE 22.000 PERMIS RÉUSSIS

31 place Carnot  
01120 MONTLUEL  
Tél. 04 78 06 36 33

[www.autoecolelacotiere.fr](http://www.autoecolelacotiere.fr)



Vous avez pu découvrir sur notre calendrier 2020, une photo qui peut sembler d'un autre temps, pas si lointain finalement. Elle a été prise à l'arrière de la mairie, où se trouve actuellement le périscolaire, qui était « l'école des grands ». Le petit abri dans la cour est l'ancien local des pompiers, utilisé pendant presque

un siècle, jusqu'au début des années 90. Témoin de cette époque, Marcel Raccurt nous a partagé ses souvenirs.

A 97 ans, la mémoire s'estompe mais au fil de la discussion, les détails et anecdotes resurgissent tels des pop-corn !



**« Je suis rentré chez les pompiers après la guerre... A l'époque, la plupart des hommes du village étaient pompiers » « Sur la photo, je devais être dans les plus jeunes, avec mon conscrit Joannes (Perrin), on avait 30 ans » « Nous ne faisons pas beaucoup d'entraînements et nous n'intervenons que pour les incendies, mais quand ça brûlait, ça ne faisait pas rigoler !**

Au début des années 50, la ferme de Pition(1) avait pris feu, c'était derrière chez Garnier. Il avait fallu faire la chaîne humaine avec des seaux, en prenant l'eau dans un puits pour alimenter la pompe à bras. Des pompiers de Faramans étaient venus nous aider. L'habitation avait été détruite, on a pu sauver les quelques vaches et le matériel agricole.»

« On faisait aussi les croque-morts pour les enterrements. On transportait le cercueil du domicile à l'église, puis au cimetière. On ne distribuait pas de calendriers

mais les anciens faisaient des dons aux pompiers pour être sûrs d'avoir des bras pour l'enterrement ! (rires) » Marcel a arrêté les pompiers en 1955 quand il s'est installé à la Boisse, où il réside toujours.

« Vous refaites les boudins l'année prochaine ? » Le rendez-vous est pris, comme chaque année Marcel ne loupera pas l'occasion de venir les goûter à la sortie de la chaudière et discuter des dernières nouvelles.

Pour finir, un grand merci à l'ensemble des Bressollands, pour l'excellent accueil qui nous est réservé lors de notre tournée de calendriers, ainsi que pour votre participation à nos manifestations.

(1) La ferme de la famille Pition était située chemin des Argiles. On peut distinguer le reste d'une dalle en béton dans un jardin, marquant l'emplacement de l'habitation.

Jérôme Lavire,  
Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.



**Emplacement  
réservé**

**l'Immobilière des "Olivier"** *Fdes O*

*Depuis plus de 20 ans dans l'Immobilier*

Pour tous vos projets d'achat ou de vente  
Sandrine OLIVIER et son équipe sont à votre disposition.

**Notre petite structure nous permet un service personnalisé et de qualité.**

**Contactez nous au : 04 78 06 06 69**  
**www.immo-des-olivier.fr**

L'immobilière des "Olivier" • Chemin du Ferrand 01360 BRESSOLLES • 1 rue Belfort 69004 LYON  
Uniquement sur rendez-vous  
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 8000 € • RCS BOURG-EN-BRESSE 450 431 349 • CPI 0101 2016 000 003 101



## Le Sou des Écoles

**Le sou des Ecoles de Bressolles est une association de parents d'élèves et volontaires pour organiser des évènements dont les bénéficiaires contribueront à financer les projets pédagogiques de l'école ainsi qu'à animer le village.**

Nous pouvons citer par exemple la participation financière pour l'intervention d'un architecte du département dans le cadre du projet de réaménagement de l'école par les enfants. Mais il y a aussi les sorties au théâtre de Montluel, les sorties à Lyon, les spectacles et autres activités en nombre prévues par les maîtresses.

Nous avons actuellement 28 parents volontaires participant à l'organisation des manifestations. Ces dernières s'étalent sur l'année avec comme agenda :

**7 novembre 2019 : vente de mugs décorés par les enfants**

**7 décembre 2019 : journée jeux organisée conjointement avec Animons Bressolles**

**20 décembre : goûter de Noël à l'école**

**9 février 2020 : loto**

**5 avril : vente de brioches**

**20 juin : organisation de la kermesse sur le RPI (sur Pizay cette année)**

**5 & 6 septembre 2020 : vente de tartes, organisée conjointement avec la Chasse**

Ces animations sont organisées dans la bonne ambiance, avec pour but aussi de créer des liens relationnels entre les habitants.

Marie Sophie Thiery  
Présidente du Sou des Ecoles

Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail :  
[sou.bressolles@hotmail.fr](mailto:sou.bressolles@hotmail.fr)





**Intermarché**  
La Boisse

**Du lundi au samedi**  
**8h30-19h30 NON STOP**

  
DISTRIBUTEUR

  
LAVAGE

  
CARBURANT

  
GAZ

  
LOCATION VEHICULE

**OUVERT LE DIMANCHE**  
**de 9h à 12h**



**www.intermarche.com**  
vos courses sont entre de bonnes mains

168 route de Thil - 01120 La Boisse  
Tél. **04 78 06 32 66**  
Fax 04 78 06 00 49



## Animons Bressolles



## Manifestations 2020

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Karaoké :</b>               | <b>samedi 21 mars</b>                  |
| <b>Marché du Terroir :</b>     | <b>dimanche 19 avril</b>               |
| <b>Vogue :</b>                 | <b>vendredi 12 au dimanche 14 juin</b> |
| <b>Paëlla au feu de bois :</b> | <b>dimanche 14 juin</b>                |
| <b>Marché du Terroir :</b>     | <b>dimanche 20 septembre</b>           |
| <b>Journée jeux :</b>          | <b>samedi 28 novembre</b>              |

### En 2019 nos manifestations se sont bien déroulées.

**Le karaoké** a connu une ambiance exceptionnelle, animé par Guillaume et Nico. Que l'on chante ou pas, tout le monde a pu profiter de la soirée.

**La paëlla** déplacée exceptionnellement en mai en 2019 se déroulera à nouveau le second week-end de juin.

**Le marché du terroir de septembre** a été annulé. Les prévisions météo étaient alarmantes. Les forains nous ont contactés pour dire qu'ils ne viendraient pas. Quel regret ensuite de constater que le temps était correct et que le marché aurait pu avoir lieu.

**La journée jeux :** en 2019 il y aura eu 2 manifestations une en février et la seconde en décembre.

Je remercie le CCAS qui nous a laissé l'utilisation de la salle le samedi 7 alors qu'ils préparaient le 8 décembre. Je tiens à remercier l'équipe du Sou qui a pris en charge toute la préparation en faisant plus simple. Il y a eu aussi plus de participants et le bénéfice final a été doublé par rapport aux précédentes journées jeux. Les enfants sont enchantés de s'improviser pizzaiolo. Tout le monde apprécie de passer une soirée à jouer aux cartes, aux jeux de société ou tout simplement à faire la causerie.

### Remerciements

Je remercie la municipalité qui met gracieusement à disposition des associations les bâtiments communaux : salle des fêtes, des associations et le local du four. La vie associative est intense à Bressolles nous ne pouvons que nous en féliciter. Cela permet aux Bressollandes et Bressollands de se rencontrer et adhérer à la vie de village objectif que j'espère chacun a recherché lorsqu'il s'est installé à Bressolles.





**ABATEC**  
Audit en BATiment  
Expertises et Conseils

**Intervention  
sous 24/48h**

### Diagnosics Immobiliers



**Vous souhaitez  
vendre ou louer  
votre bien ?**

Nous sommes à votre disposition pour effectuer tous les diagnostics nécessaires à la vente ou à la location de votre bien

- ✓ Diagnostic DPE
- ✓ Diagnostic plomb
- ✓ Métrage loi Carrez
- ✓ Diagnostic termites
- ✓ Diagnostic amiante avant travaux
- ✓ Modification état descriptif de division

- ✓ Diagnostic amiante
- ✓ Diagnostic gaz
- ✓ Diagnostic électricité
- ✓ Mise en copropriété
- ✓ Études thermiques RT2012
- ✓ Thermographie Infrarouge

## CONTACTEZ-NOUS

**Nos agences :**  
Chemin du Ferrand 01360 BRESSOLLES  
55 rue franklin 69002 LYON

contact@abatec.fr  
Tél. : 04 78 06 00 56 - Port. : 06 23 47 55 99  
[www.abatec.fr](http://www.abatec.fr)

# Contes en C



**SUPER**  **Montluel**



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - **04.78.06.26.78**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



courses  .com

 location



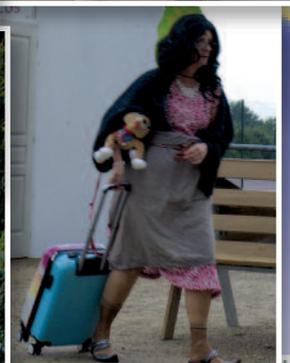
... pour vous, près de chez vous !

# 17<sup>e</sup> Festival du 7 au 16 Juin 2019 Côticière

## Rêvons à Côticière



37



PLATRIERIE

**GIVAUDAN Père et Fils**

Parking Saint-Etienne - 01120 MONTLUEL

Tél. 04 78 06 56 90 - Port. 06 25 94 93 27

[entreprise.givaudan@orange.fr](mailto:entreprise.givaudan@orange.fr)

N° TVA intercommunautaire FR 32 412 366 536 - Siret 412 366 536 00016



PEINTURE

**BOURGEON PERRIN**  
Climatisation SARL



04 72 26 53 31

INSTALLATION  
ENTRETIEN  
DEPANNAGE

Pompe à chaleur - Climatisation  
Chaudière GAZ - Plomberie - Ventilation



## KARATE CLUB de Bressolles

### Karaté

#### Disciplines associées : Body Karaté, Tai chi

Le club de karaté de Bressolles propose toutes les semaines des cours de Karaté, Body Karaté et Tai chi. Ils sont dispensés par Nabil Ameer, 4<sup>ème</sup> Dan de karaté, professeur diplômé d'état, arbitre officiel et membre du jury de passage des grades et Dan. Il est assisté par Cyril Charles, 2<sup>ème</sup> Dan de karaté et enseignant diplômé fédéral.

La diversité des activités proposées permet à un large public de tous âges de pratiquer une activité sportive adaptée aux capacités et aux motivations de chacun.

Le Karaté est un Art Martial à mains nues qui permet, grâce à un entraînement rationnel, d'éduquer le corps et l'esprit. Il met à disposition du pratiquant un éventail technique très large basé sur l'utilisation des armes naturelles du corps humain : pieds, poings, coudes, genoux... Le karaté est aussi une philosophie de vie où l'on introduit le respect, le contrôle de soi et l'application d'un code moral. C'est une école de la vie où chacun trouvera sa place selon ses affinités et ses capacités physiques et morales.

Pour les enfants, le Karaté est une activité technique et physique permettant de développer la latéralisation, la souplesse, l'équilibre, la vitesse, le respect d'autrui et la rigueur... Grâce à la pratique régulière du karaté, ils améliorent également leurs capacités de mémorisation et apprennent à se confronter (amicalement) à d'autres pratiquants. Les cours pour adolescents et adultes incluent également des notions de self-défense.

### Body karaté

Le Body karaté allie le fitness et les techniques du karaté, sur une musique dynamique. C'est un travail complet basé sur l'endurance, le cardio et la musculation. Cette activité permet d'évacuer le stress quoti-



Des pratiques adaptées à tous les publics.

dien. Pour tirer le meilleur parti du potentiel corporel, le body karaté recourt à des postures, des mouvements, des enchaînements qui exigent une discipline mentale tout autant que physique. Les séances se terminent toujours par des abdos, du renforcement musculaire et des étirements. Cette activité peut être pratiquée à partir de 14 ans.

### Tai chi

Il combine 5 thèmes qui sont la respiration, le renforcement musculaire, la souplesse, la mémoire et la coordination. Il se caractérise par des mouvements codifiés d'origine martiale effectués avec une lenteur et une grâce cachant aux yeux du novice l'efficacité en combat des pratiquants. Le tai chi est pratiqué aujourd'hui comme une gymnastique de santé et de longévité propre à améliorer les capacités naturelles de chacun grâce à un travail harmonieux basé sur la libre circulation de l'énergie. Cette discipline peut être pratiquée par des gens de tous âges.

### Principaux résultats du club pour la saison 2018-2019 en karaté :

Qualification aux championnats de France pour l'équipe du club de Body-Karaté  
Plusieurs podiums à la coupe de karaté de l'Ain en combat.

Troisième place au challenge des clubs de l'Ain.

Obtention de la ceinture noire 2<sup>ème</sup> Dan pour Cyril Charles  
Plusieurs UV de ceinture noire 2<sup>ème</sup> Dan validées pour Emil Ameer.





### Autres faits marquants de l'année :

Des démonstrations aux amis et familles réussies pour marquer la fin de la saison.  
 Plusieurs activités conviviales organisées par le club pour rythmer l'année (*repas du club, soirée de Noël.*).  
 Interventions largement appréciées de Nabil Ameer, entraîneur du club, pour des activités de découverte du karaté à l'école de Bressolles.  
 Des passages de grades validés pour l'ensemble des enfants du club !

### Bureau actuel du Karaté Club de Bressolles :

- Cyril CHARLES : Président
- Sabrina BOSSAN : Trésorière

- Marie-Françoise CAILLAUDEAU : Secrétaire
- Line DELORME : Secrétaire Adjointe
- Pour tous renseignements :**
- Le professeur :** 07 77 81 22 50
- Adresse mail :** karateclubdebressolles@gmail.com
- Facebook :** KC Bressolles
- Infos pratiques :** les cours sont assurés à la salle polyvalente de Bressolles.
- Body Karaté :** mardi 19 h à 20 h
- Karaté enfants débutants :** mercredi 18 h à 19 h
- Karaté enfants confirmés :** mercredi 19 h à 20 h
- Karaté et self-défense ados, adultes :** mercredi de 20 h à 21 h
- Tai chi :** jeudi de 20 h à 21h



*Styliste / Visagiste*  
*Colorations aux produits naturels*  
*Rituels de massage aux plantes et aux huiles essentielles*  
*Bacs de lavage massants*

**Tél : 04 78 88 32 62**  
 48 place des Tilleuls 01120 DAGNEUX  
 Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 19h  
 et le samedi de 8h à 17h  
 Salon mixte sur rendez-vous

[www.sv-coiffure.fr](http://www.sv-coiffure.fr)





**Lundi : Ste-Croix**  
**Mercredi : Les Echets**  
**Jeudi : Versailleux**  
**Vendredi : Pizay**

**06 14 27 24 68**

Tous les **mardis** soir à partir de **18 h**  
**BRESSOLLES**  
 Sur la place, vers le kiosque  
[www.instant-pizza.fr](http://www.instant-pizza.fr)





- Travaux de cimetières
- Pompes funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de corps
- Articles funéraires

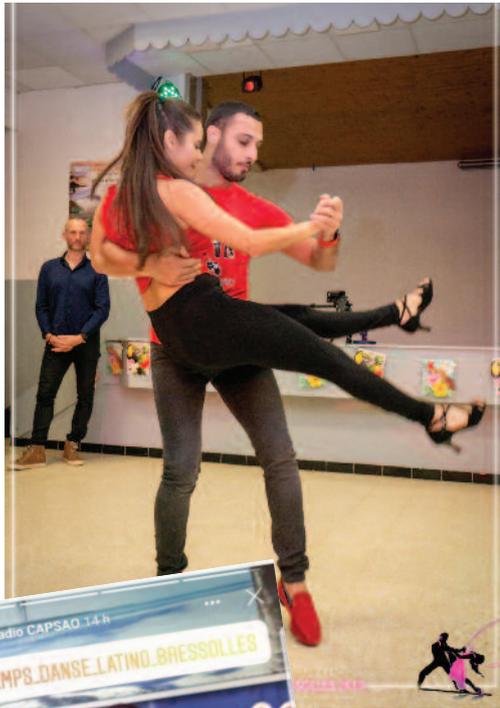
**Marbrerie Alain Rosset**

**Tél. 04 78 06 18 04 - Fax 04 72 25 72 97**  
 Siège social / Atelier / Magasin **Chemin Gillard - Les Chartinières - 01120 DAGNEUX**



*La musique adoucit les mœurs et  
la danse libère les esprits.  
Et ce ne sont pas que des légendes !*

Pour la 2ème année consécutive, la danse latine et les sons latinos se sont installés dans notre village avec toujours autant d'enthousiasme. Ce sont plus de 50 danseurs qui se réunissent dans la bonne humeur tous les lundis, dont la provenance s'est élargie : St André de Corcy, Jujurieux, Charnoz et Rillieux notamment.



## KIZOMBA

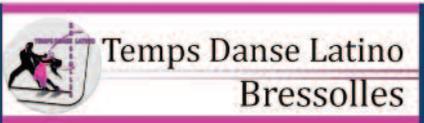
Une nouvelle danse, appelée «KIZOMBA», d'origine Angolaise qui se caractérise par sa langueur et sa sensualité est enseignée par des professeurs expérimentés de Lyon. Toujours le même principe : «danse sociale» tout le monde danse avec tout le monde.

## Santiago Lopez & Emilie Lavire

Autre nouveauté pour la Bachata, c'est le couple Santiago Lopez, danseur lyonnais et Emilie Lavire qui rythment les cours du lundi soir de 19 h 30 à 21 h 30, style et musicalité à l'honneur. Pour chaque discipline, 2 niveaux : débutant et intermédiaire pour que chacun évolue à son rythme.

**L'année a été marquée par un très bel évènement qui a eu du succès avec plus de 200 danseurs : stages & soirée latino à Bressolles le samedi 26 janvier 2019.**

Danseurs comme curieux sont venus se lancer sur la piste. Insérer des claquettes américaines, durant cette journée, ... quel pari fou...et pourtant nombreux ont osé porter des claquettes pour la 1ère fois de leur vie. Cette journée a été une réussite grâce à l'aide apportée par beaucoup d'associations.



**Antoine**  
**AQUINCI**

Parc d'activités Terre des Princes  
310, chemin Gillard 01120 Dagneux  
[antoinequinci@wanadoo.fr](mailto:antoinequinci@wanadoo.fr)  
**04 72 25 91 78**  
[www.antoine-quinci.fr](http://www.antoine-quinci.fr)

**Plomberie**  
**Chauffage**  
**Climatisation**  
**Installation**  
**Dépannage**  
**Entretien**



Remerciements entre-autres au club de foot et aux Pompiers de Bressolles, à l'Association Line, au Foyer du collègue Marcel Aymé et à Dj Marco. Remerciements également pour l'efficacité de Gilbert Pipaz, société COMIMA pour ses impressions ultra-rapides ainsi qu'à la mairie de Bressolles toujours disponible et sans qui rien ne serait possible. Enfin, je n'oublierai pas de mentionner les danseurs de Temps Danse Latino Bressolles fidèles et toujours disponibles.

## Taxi Danseurs

Cette soirée Latino a été marquée par la présence de TAXI DANSEURS venus exprès de Lyon distiller leur passion, ici à Bressolles, forts appréciés, qui avaient pour objectif de faire danser tout le monde et en priorité les débutants.

**Parce que l'association ne se repose jamais, à vos agendas : réservez le samedi 25 avril 2020 à 20 h salle polyvalente pour une 2ème édition de la SOIREE DES TALENTS à Bressolles.**

Vous souhaitez vous inscrire ou vous connaissez quelqu'un : contactez Emilie Lavire

06.13.68.49.43 ou [tdlatino.bressolles@gmail.com](mailto:tdlatino.bressolles@gmail.com)

*Toute l'équipe de Temps Danse Latino Bressolles vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2020.*



Artisan Fleuriste  [www.couleursdefleurs.com](http://www.couleursdefleurs.com)

## Couleurs de fleurs

par Delphine Benoit

133 Grande Rue - 01120 Montluel  
04 78 06 18 35  
[contact@couleursdefleurs.com](mailto:contact@couleursdefleurs.com)

Coiffeur Créateur Mixte

*De Meche Avec...  
Giovanna*

04 72 25 07 49

883 Route de Genève. 01 120 Dagneux

**Besoin d'efficacité pour finaliser vos envies ?**



Maison, appartement ou terrain  
N'attendez plus, faites confiance à BSK Immobilier!

Estimation gratuite, visite vidéo, devis travaux, suivi personnalisé.

**3 mois pour acheter ou vendre !**

Rencontrons-nous !



Magali WILLEMIN, votre agent de proximité  
Tél : 06 68 64 84 06

151 Route du Bourg Saint Christophe 01360 Bellignieux  
Facebook : [magaliwilleminbskimmobilier](https://www.facebook.com/magalIWilleminbskimmobilier)



**Cette année encore la Bressol'Line a été une belle fête et au-delà de nos espérances !**

**1 000 SPORTIFS !**

**Deux nouveautés : un parcours de marche de 12 km et un trail de 20 km qui a attiré les coureurs friands de longues distances.**

**620 marcheurs : 234 sur le 12 km 317 sur les 5 ou 7 km plus environ 70 enfants de moins de 12 ans.**

**384 coureurs : 250 sur le 12 km 134 sur le 20 km.**

Merci aux habitants de Bressolles qui ont largement participé à cet évènement sportif et solidaire : 39 coureurs et 124 randonneurs.

Après le traditionnel échauffement, tous les départs sont donnés après un applaudissement d'une minute en mémoire d'Ombeline qui nous



a quittés il y a 5 ans et sans qui cet évènement n'existerait pas.

Encore de belles performances réalisées par des athlètes bien entraînés !

A noter la forte participation du club d'athlétisme ASC BALAN, merci à eux !

**1<sup>ère</sup> cette année :** un stand santé avec ostéopathe et pneumologue pour mesurer son souffle.

**Un bénéfice net de 8 000 € (sans compter les dons de nos partenaires).**

**Cet argent nous permet d'organiser et/ou de financer :**

Des sorties (au Pal, à Passy pour du parapente, à la ferme...).



Des animations (magicien, chanteuse) à l'intérieur de l'IHOP (Centre Léon Bérard).

Des ateliers (cuisine, manuels). Des équipements qui participent au bien-être des enfants hospitalisés. Rémunérer des intervenants pour l'éveil musical des enfants en IME. De l'aide à des familles qui doivent assurer le quotidien de leur enfant en situation de handicap, parfois très lourd, etc...

**Nous intervenons également au Collège de Dagneux auprès des classes de 5<sup>ème</sup> sur le thème de la santé globale et du handicap.**

Nous allons continuer ces actions tout au long de l'année et bien sûr :

**RENOUVEAU**  
**RENOUVEAU**  
**RENOUVEAU**

**RÉNOVATION NEUF particuliers - pro**

**Ravalement de Façades**  
 04 74 34 57 84 - 06 99 07 51 95

545 Rue de la Outarde  
 01500 CHATEAU-GAILLARD  
 sarl.renouvegey.facades@orange.fr

AVANT APRES

**FERME ... Là !**  
 Produits Fermiers

**VENTE DIRECTE**  
 Tél. 04 72 25 43 72

SARL FERME ... Là !  
 1546 route de Lyon  
 01360 Balan (La Valbonne)

du mercredi au samedi :  
 de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

PAYANS d'ici et d'aujourd'hui



**Emilie et toute son équipe de Bachata nous ont offert une prestation très remarquée et d'une grande qualité. Nous les remercions du fond du cœur et les attendons pour la prochaine édition.**

## **Préparer la 4<sup>e</sup> édition de la Bressol'Line qui aura lieu DIMANCHE 28 JUN 2020**

**Des nouveautés pour cette nouvelle édition :**

Un parcours de 4 km, très ombragé et plein de surprises pour les enfants qui feront ce parcours avec leurs parents afin de faire de cette randonnée familiale un moment

agréable, ludique, de partage et d'échanges. Tous les enfants seront récompensés.

Possibilité de finir la matinée en vous restaurant sur place.

Il faut savoir que cet évènement nécessite la mobilisation d'environ 80 bénévoles pour une organisation optimale.

Merci à l'équipe municipale pour son soutien depuis le début.

**Vous pouvez nous suivre sur le site de l'association et les réseaux sociaux.**

**[association-line.org](http://association-line.org).**

**Anne-Marie BRET Co organisatrice de la Bressol'Line avec Muriel FIORANI Présidente de l'association Line**

**Le groupe WILSON W8 qui s'entraîne à l'école de musique de DECINES a offert sa prestation à l'association Line pour le plus grand bonheur des 200 personnes venues écouter et danser sur des chansons phares et entraînantes des années 60 à 90.**

**Caroline BRET, Bressollande, s'est jointe à eux pour un accompagnement au piano.**

**La piste de danse était comble et l'ambiance parfaite.**

**Et bien sûr le bénéfice est destiné aux enfants malades et/ou en situation de handicap.**



**Soirée Pop Rock le 19 octobre 2019 organisée par l'association Line et animée par l'orchestre les WILSON W8**



## **Ecurie des Cordelières**

**Pension de chevaux**



**06 85 82 49 89**

285 chemin des Cordelières  
01800 FARAMANS



**Sarl CHANOZ & FILS  
TRAVAUX AGRICOLES**

**06 85 82 49 89**

285 chemin des Cordelières 01800 FARAMANS



## La Chasse



**Nous avons deux nouveaux chasseurs cette année, mais un se démarque particulièrement en la personne de Florian CARFI, agent territorial de la commune.**

La chasse n'est pas sa principale motivation, mais plutôt la fauconnerie. Pour acquérir sa buse de Harris, il a dû remplir un certain nombre de conditions :

- Trouver un territoire qui accepte qu'il fasse évoluer son rapace.
- Passer un certificat de détention d'animaux non domestiques, prouvant qu'il est capable d'héberger un tel oiseau.
- Construire une volière homologuée par l'ONCFS.
- Réussir son permis de chasser.
- Adhérer à notre association.

Quelle détermination !!!

## Pas de chasse sans budget permettant de satisfaire nos charges et de réaliser nos projets.

- Les paiements des locations des terrains sur lesquels les propriétaires nous autorisent à exercer notre passion, soit 952 ha en tout pour 472 ha de plaine et 480 ha de bois.
- Le financement du gibier de tir et de repeuplement.
- Les différents aménagements du territoire, agrainage et pierre de sel.
- Le financement des formations pour les volontaires et la participation aux repas conviviaux des fameuses battues aux chevreuils.

**Pour financer la moitié de notre budget, « Les Tartes de Bressolles » sont notre seule activité.** Elle a été pleinement réussie cette année avec encore une fois, croisons les doigts, cette météo presque miraculeuse du premier week-end de septembre. L'innovation de la cuisse de bœuf à la broche été appréciée, elle est le fruit d'une réflexion commune avec nos partenaires du Sou des Ecoles. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Marie-Sophie, la nouvelle Présidente.

**La saison 2019-2020 sera marquée à coup sûr par la caractéristique du parcellaire** (organisation des parcelles exploitées) et son assolement (cultures mises en place). D'immenses surfaces implantées en CIPAN (cultures intermédiaires piège à nitrate) offrent un abri confortable et une bonne ressource alimentaire au gibier. Les chevreuils y passent de délicieuses journées, lovés, en attendant le gagnage du crépuscule. Les sangliers y séjournent aussi, parfois en grand nombre.

**Enfin, nous ne pouvons terminer cet article sans avoir une pensée pour Erwan CORNIC qui nous a quitté cette année. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse ainsi qu'à sa famille.**

Bonne année à tous et au plaisir de se croiser.

**Caroline Vincent**  
Coiffure à domicile

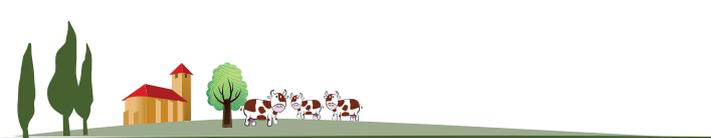
01360 Bressolles  
06.81.43.02.14  
vincentcaro69@gmail.com

**La ferme du Terray**

Magasin ouvert du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 15h à 19h.  
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**146 Route de Lyon 01360 Balan**

Volaille fermière • Boucherie  
Charcuterie fermière  
Fruits et légumes • Vin • Oeufs



## Calendrier des manifestations Bressolles 2020

|                           |                           |                              |
|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>Animons Bressolles</b> | <b>Temps Danse Latino</b> | <b>Mairie</b>                |
| <b>Bibliothèque</b>       | <b>Foot</b>               | <b>Pompiers</b>              |
| <b>Bressol'Line</b>       | <b>Gym Ryth'm</b>         | <b>RAM</b>                   |
| <b>Chasse</b>             | <b>Karaté</b>             | <b>Sou des Ecoles</b>        |
| <b>Contes en Côtière</b>  | <b>Les Hirondelles</b>    | <b>★ = Salle polyvalente</b> |

| janvier              |                      | février |                          | mars                 |                      | avril                |  | mai                  |      | juin                |                   |
|----------------------|----------------------|---------|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|--|----------------------|------|---------------------|-------------------|
| 01 M Jour de l'An    | 01 S ★ Soirée Latino | 01 D    |                          | 01 M                 |                      | 01 M                 |  | 01 V Fête du Travail | 01 L | ★ Tournoi foot      | Contes en Côtière |
| 02 J                 | 02 D                 | 02 L    |                          | 02 J                 |                      | 02 J                 |  | 02 S                 | 02 M |                     |                   |
| 03 V                 | 03 L                 | 03 M    |                          | 03 V                 |                      | 03 V                 |  | 03 D                 | 03 M |                     |                   |
| 04 S                 | 04 M                 | 04 M    |                          | 04 S                 |                      | 04 S                 |  | 04 L                 | 04 J |                     |                   |
| 05 D                 | 05 M                 | 05 J    |                          | 05 D                 | ★ Vente de brioches  | 05 D                 |  | 05 M                 | 05 V |                     |                   |
| 06 L                 | 06 J                 | 06 V    | ★ Nett. chemins ou le 14 | 06 L                 |                      | 06 L                 |  | 06 M                 | 06 S |                     |                   |
| 07 M                 | 07 V                 | 07 S    | ★ Boudin                 | 07 M                 |                      | 07 M                 |  | 07 J                 | 07 D |                     |                   |
| 08 M                 | 08 S                 | 08 D    |                          | 08 M                 |                      | 08 M                 |  | 08 V ★ Cérémonie     | 08 L |                     |                   |
| 09 J ★ Vœux du Maire | 09 D ★ Loto          | 09 L    |                          | 09 J                 |                      | 09 J                 |  | 09 S                 | 09 M |                     |                   |
| 10 V                 | 10 L                 | 10 M    |                          | 10 V                 |                      | 10 V                 |  | 10 D                 | 10 M |                     |                   |
| 11 S                 | 11 M                 | 11 M    |                          | 11 S                 |                      | 11 S                 |  | 11 L                 | 11 J | ★ Gala de danse     |                   |
| 12 D                 | 12 M                 | 12 J    |                          | 12 D Pâques          |                      | 12 D Pâques          |  | 12 M                 | 12 V | ★ Vogue             |                   |
| 13 L                 | 13 J                 | 13 V    |                          | 13 L Lundi de Pâques |                      | 13 L Lundi de Pâques |  | 13 M                 | 13 S | ★ Paëlla            |                   |
| 14 M                 | 14 V                 | 14 S    | ★ Nett. chemins ou le 7  | 14 M                 |                      | 14 M                 |  | 14 J                 | 14 D |                     |                   |
| 15 M                 | 15 S ★ Choucroute    | 15 D    | ★ Elections municipales  | 15 M                 |                      | 15 M                 |  | 15 V                 | 15 L |                     |                   |
| 16 J                 | 16 D                 | 16 L    | ★ Vide dressing          | 16 J                 |                      | 16 J                 |  | 16 S                 | 16 M |                     |                   |
| 17 V                 | 17 L                 | 17 M    |                          | 17 V                 |                      | 17 V                 |  | 17 D                 | 17 M |                     |                   |
| 18 S                 | 18 M                 | 18 M    |                          | 18 S                 |                      | 18 S                 |  | 18 L                 | 18 J |                     |                   |
| 19 D                 | 19 M                 | 19 J    |                          | 19 D                 | ★ Marché Terroir     | 19 D                 |  | 19 M                 | 19 V |                     |                   |
| 20 L                 | 20 J                 | 20 V    |                          | 20 L                 |                      | 20 L                 |  | 20 M                 | 20 S | ★ Journée Karaté    |                   |
| 21 M                 | 21 V                 | 21 S    | ★ Karaoké                | 21 M                 |                      | 21 M                 |  | 21 J Ascension       | 21 D |                     |                   |
| 22 M                 | 22 S                 | 22 D    | ★ Elections municipales  | 22 M                 |                      | 22 M                 |  | 22 V                 | 22 L |                     |                   |
| 23 J                 | 23 D                 | 23 L    |                          | 23 J                 |                      | 23 J                 |  | 23 S                 | 23 M |                     |                   |
| 24 V                 | 24 L                 | 24 M    |                          | 24 V                 |                      | 24 V                 |  | 24 D                 | 24 M |                     |                   |
| 25 S                 | 25 M                 | 25 M    |                          | 25 S                 | ★ Soirée des Talents | 25 S                 |  | 25 L                 | 25 J |                     |                   |
| 26 D                 | 26 M                 | 26 J    |                          | 26 D                 |                      | 26 D                 |  | 26 M                 | 26 V |                     |                   |
| 27 L                 | 27 J                 | 27 V    |                          | 27 L                 |                      | 27 L                 |  | 27 M                 | 27 S |                     |                   |
| 28 M                 | 28 V                 | 28 S    |                          | 28 M                 |                      | 28 M                 |  | 28 J                 | 28 D | ★ Bressol'Line      |                   |
| 29 M                 | 29 S                 | 29 D    |                          | 29 M                 |                      | 29 M                 |  | 29 V                 | 29 L |                     |                   |
| 30 J                 |                      | 30 L    |                          | 30 J                 |                      | 30 J                 |  | 30 S                 | 30 M | ★ Contes Bressolles |                   |
| 31 V                 |                      | 31 M    |                          |                      |                      |                      |  | 31 D Pentecôte       |      |                     |                   |

| juillet |                     | août |                     | septembre |                  | octobre |              | novembre       |                      | décembre          |  |
|---------|---------------------|------|---------------------|-----------|------------------|---------|--------------|----------------|----------------------|-------------------|--|
| 01 M    | 01 S                | 01 M |                     | 01 M      |                  | 01 J    |              | 01 D Toussaint | 01 M                 |                   |  |
| 02 J    | 02 D                | 02 M |                     | 02 M      |                  | 02 V    |              | 02 L           | 02 M                 |                   |  |
| 03 V    | 03 L                | 03 J |                     | 03 J      |                  | 03 S    | ★ FARFOUILLE | 03 M           | 03 J                 |                   |  |
| 04 S    | 04 M                | 04 V |                     | 04 V      |                  | 04 D    |              | 04 M           | 04 V                 |                   |  |
| 05 D    | 05 M                | 05 S | ★ Tartes au four    | 05 S      | ★ Tartes au four | 05 L    |              | 05 J           | 05 S                 | ★ Ste BARBE       |  |
| 06 L    | 06 J                | 06 D |                     | 06 D      |                  | 06 M    |              | 06 V           | 06 D                 |                   |  |
| 07 M    | 07 V                | 07 L |                     | 07 L      |                  | 07 M    |              | 07 S           | 07 L                 |                   |  |
| 08 M    | 08 S                | 08 M |                     | 08 M      |                  | 08 J    |              | 08 D           | 08 M                 | ★ CCAS 8 décembre |  |
| 09 J    | 09 D                | 09 M |                     | 09 M      |                  | 09 V    |              | 09 L           | 09 M                 |                   |  |
| 10 V    | 10 L                | 10 J |                     | 10 J      |                  | 10 S    |              | 10 M           | 10 J                 |                   |  |
| 11 S    | 11 M                | 11 V |                     | 11 V      |                  | 11 D    |              | 11             | ★ Cérémonie          | 11 V              |  |
| 12 D    | 12 M                | 12 S |                     | 12 S      | ★ Voyage         | 12 L    |              | 12 J           | 12 S                 | ★ Arbre de Noël   |  |
| 13 L    | 13 J                | 13 D |                     | 13 D      |                  | 13 M    |              | 13 V           | 13 D                 |                   |  |
| 14      | ★ Repas Républicain | 14 V |                     | 14 L      |                  | 14 M    |              | 14 S           | 14 L                 |                   |  |
| 15 M    | 15 S Assomption     | 15 M |                     | 15 M      |                  | 15 J    |              | 15             | ★ CCAS Repas anciens | 15 M              |  |
| 16 J    | 16 D                | 16 M |                     | 16 M      |                  | 16 V    |              | 16 L           | 16 M                 |                   |  |
| 17 V    | 17 L                | 17 J |                     | 17 J      |                  | 17 S    |              | 17 M           | 17 J                 |                   |  |
| 18 S    | 18 M                | 18 V |                     | 18 V      |                  | 18 D    |              | 18 M           | 18 V                 |                   |  |
| 19 D    | 19 M                | 19 S |                     | 19 S      |                  | 19 L    |              | 19 J           | 19 S                 |                   |  |
| 20 L    | 20 J                | 20 D | ★ Marché du terroir | 20 D      |                  | 20 M    |              | 20 V           | 20 D                 |                   |  |
| 21 M    | 21 V                | 21 L |                     | 21 L      |                  | 21 M    |              | 21 S           | 21 L                 |                   |  |
| 22 M    | 22 S                | 22 M |                     | 22 M      |                  | 22 J    |              | 22 D           | ★ Marché Noël        | 22 M              |  |
| 23 J    | 23 D                | 23 M |                     | 23 M      |                  | 23 V    |              | 23 L           | 23 M                 |                   |  |
| 24 V    | 24 L                | 24 J |                     | 24 J      |                  | 24 S    |              | 24 M           | 24 J                 |                   |  |
| 25 S    | 25 M                | 25 V |                     | 25 V      |                  | 25 D    |              | 25 M           | 25 V Noël            |                   |  |
| 26 D    | 26 M                | 26 S |                     | 26 S      |                  | 26 L    |              | 26 J           | 26 S                 |                   |  |
| 27 L    | 27 J                | 27 D |                     | 27 D      |                  | 27 M    |              | 27 V           | 27 D                 |                   |  |
| 28 M    | 28 V                | 28 L |                     | 28 L      |                  | 28 M    |              | 28 S           | ★ Journée jeux       | 28 L              |  |
| 29 M    | 29 S                | 29 M |                     | 29 M      |                  | 29 J    |              | 29 D           | 29 M                 |                   |  |
| 30 J    | 30 D                | 30 M |                     | 30 M      |                  | 30 V    |              | 30 L           | 30 M                 |                   |  |
| 31 V    | 31 L                | 31 S |                     | 31 S      |                  |         |              |                | 31 J                 |                   |  |

*Neuf - Rénovation - Décoration*

SAS

**FICAGNA D.**

ficagna-d@outlook.fr

Ancienne Route de Niévroz  
01120 DAGNEUX

Entreprise  
de plâtrerie peinture

**Tél. 04 72 25 76 79**

**GARAGE N.F.A**

Ex Garage Gouverneur



Nicolas  
FIERIMONTE

Grande Rue - 01360 Bressolles

**04 78 06 18 97**

garage.n.f.a@hotmail.com



Fax 04 74 36 88 97 - Tél. **04 74 36 81 33**



**Socatra**

Travaux publics  
Aménagement de rivières  
Assainissement - Démolition - Adduction d'eau

26, ave de Verdun **01640 JUJURIEUX** - [contact@socatratp.com](mailto:contact@socatratp.com) - [www.socatratp.com](http://www.socatratp.com)

**JM TAXI**

Bressolles - Dagneux

**06 64 86 16 96**

**04 74 38 30 87**

**7/7j 24/24h**

*Toutes distances*

*Aéroport - Gares - Hôpitaux*

*Transport de malades assis*

*Taxi conventionné  
organismes d'assurance maladie*

1121 Rue de Genève - 01120 DAGNEUX

**UtileDagneux**

utile.dagneux©mistral-u.fr - **04 78 06 03 07**

**Lundi au samedi : 8h30 à 20h00 - Dimanche : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30**